

RAPPORT D'ACTIVITÉS 2019



COBAS 



Communauté d'Agglomération
Bassin d'Arcachon Sud



Le territoire de notre agglomération est un lieu privilégié que l'on nous envie. Notre devoir d'élus nous oblige à tout mettre en œuvre pour lui garder ce caractère d'exception.

En 2019, La COBAS a continué à réaliser des équipements de qualité, permettant de mieux vivre sur notre Sud-Bassin.

Ce rapport d'activités a pour objet de vous relater la manière dont nous avons exercé nos compétences. Vous y trouverez une relation fidèle de tout ce qui a été mis en œuvre cette année.

2019 restera surtout, dans nos mémoires, comme l'année où ont débuté les travaux de l'A660 et de la RN 250. Tous ceux qui empruntent, quotidiennement, cet axe entre Arcachon et Le Teich constatent l'avancée de ces travaux titanesques.

2019 restera aussi, l'année du démarrage du déploiement de la fibre : dès la fin de l'année, certains usagers ont pu bénéficier de cette avancée technologique majeure.

Tout au long de ces pages vous seront déclinées les différentes actions de la COBAS.

Je tiens à saluer l'engagement de tous nos agents qui, au quotidien, font vivre avec ferveur le service public. Si la COBAS a pu réaliser toutes ces actions, c'est avant tout, grâce à eux.

L'agglomération est au service des 4 villes, c'est une coopération exemplaire qui nous lie. Les décisions qui sont prises, le sont toujours avec l'accord des Maires. Tous les membres du Conseil travaillent dans un esprit de cogestion, avec pour seul objectif le bien commun des habitants du Sud-Bassin.

Les réalisations de 2019 sont venues conforter le bilan de la mandature débutée en 2014.

Marie-Hélène DES ESGAULX
Présidente de la COBAS

SOMMAIRE

LA COLLECTIVITÉ L'ACTIVITÉ 2019 p 4

- Les grands chantiers p 7
- La politique de développement économique p 11
- La formation p 17
- La collecte et le traitement des déchets p 21
- La gestion de l'eau p 25
- La politique de mobilité p 28
- La politique de l'habitat p 35
- La promotion du tourisme p 38
- La politique sportive p 40
- La politique culturelle p 42
- La prévention et la solidarité p 44
- La jeunesse et l'animation - La vie sociale p 47
- Le centre de recueil canin p 49
- La fourrière automobile p 50
- La Sécurité et l'Accessibilité des établissements recevant du public p 51

LA POLITIQUE CONTRACTUELLE DU PAYS BASSIN D'ARCACHON - VAL DE L'EYRE

- Les actions 2019 p 53

L'ACTIVITÉ EN INTERNE

- Les ressources humaines p 59
- Les finances p 62
- Les affaires juridiques et la commande publique p 69
- La gestion de l'information p 72

LA COLLECTIVITÉ



Arcachon



La Teste-de-Buch



Gujan-Mestras



Le Teich



Arcachon



La Teste-de-Buch



Gujan-Mestras



Le Teich

LE BUREAU



Il est composé de 20 membres élus par le Conseil Communautaire dont :

- le Président,
- 12 Vice-présidents (dont les 3 maires),
- 4 Conseillers délégués.

LES COMMISSIONS



9 commissions thématiques

Lieux d'échanges entre les élus, elles sont présidées par un Vice-président ou le Président.

Elles sont facultatives et créées en fonction des compétences :

- Emploi, développement économique et promotion du territoire,
- Gestion des déchets et environnement,
- Travaux et équipements communautaires,
- Politiques culturelles et sportives communautaires,
- Habitat et cohésion sociale,
- Éducation et formation,
- Transports, déplacements et intermodalité,
- Finances et administration générale,
- Solidarité, santé et prévention.

9 commissions règlementaires

Conformes au Code Général des Collectivités Territoriales :

- Commission d'Appel d'Offres,
- Commission de Délégation de Service Public,
- Commission Locale d'Évaluation des Charges Transférées,
- Commission consultative des Services Publics Locaux,
- Commission de sécurité et commission d'accessibilité des Établissements Recevant du Public,
- Commission pour l'accessibilité des personnes handicapées,
- Commission de Contrôle Financier,
- Commission Intercommunale des Impôts Directs,
- Eau potable.

LES COMPÉTENCES OBLIGATOIRES



Développement économique

- Zones d'activités d'intérêt communautaire,
- Aéroport,
- Actions de développement économique,
- Pépinière d'entreprises,
- Agence de développement économique BA2E,
- Très Haut Débit.

Aménagement de l'espace communautaire

- Schéma de Cohérence Territoriale (SCoT), délégué au SYBARVAL
- Organisation des transports urbains et transports scolaires.

Politique de la ville

- Conseil Intercommunal de Sécurité et de Prévention de la Délinquance (CISPD),
- Insertion sociale,
- Animation locale,
- Accueil des gens du voyage : aire de grand passage de La Teste, aire saisonnière du Teich, aire d'accueil de Gujan-Mestras

Équilibre social de l'habitat

- Programme Local de l'Habitat (PLH),
- Actions en faveur du logement social.

Promotion du tourisme

dont la création d'Offices de Tourisme

Plan Climat Air Energie Territoriale, délégué au SYBARVAL

LES COMPÉTENCES OPTIONNELLES RETENUES PAR LA COBAS



- Collecte/élimination/valorisation des déchets,
- Eau/production et distribution,
- Assainissement (délégué au SIBA),
- Équipements sportifs et culturels d'intérêt communautaire,
- Voiries et parcs de desserte des équipements de la Communauté.

LES COMPÉTENCES FACULTATIVES EXERCÉES PAR LA COBAS



Formation

- Centre de Formation des Apprentis,
- Atelier de Pédagogie Personnalisée,
- Formation Continue.

Éducation

- Construction et réhabilitation lourde des écoles maternelles et primaires.

Solidarité/action sociale/santé

- Accueil de Loisirs Sans Hébergement (ALSH),
- Partenariat avec les associations liées à l'insertion (logement, mobilité),
- Contrat Local de Santé (CLS).

Emploi

- Rencontres de l'emploi,
- Mission Locale.

Sécurité prévention

- Commission de sécurité et Commission d'accessibilité des Établissements Recevant du Public,
- Commission pour l'accessibilité des personnes handicapées,
- Contingent d'incendie,
- Cofinancement des casernes de sapeurs-pompiers,
- Centre de Recueil Canin,
- Fourrière automobile.



LES GRANDS CHANTIERS



2 échangeurs sur l'axe A660. Doublement de la RN 250 entre la Hume et Bisserié



Doublement de l'axe A660-RN250

Le projet phare de l'Agglo est d'améliorer la circulation sur l'axe A660-RN250. Bien que l'A660 et la RN 250 jusqu'à la sortie du Pyla soient de la compétence de l'Etat, propriétaire du foncier, la COBAS a choisi de mettre en place une politique volontariste en finançant les études préliminaires et préalables à 100 % et les études post DUP à 50 %.

Les travaux ont démarré dès le début de l'année entre le rond-point de La Hume et celui de Bisserié deux ans après la concertation publique de janvier 2017.

Poursuite des travaux sur l'axe RN250-RD1250

En septembre 2019, création d'une commission ad hoc au sein de la COBAS pour la poursuite des travaux sur A660 (RN250-RD1250).

Travaux de réaménagement de Quincarneau RD1250 – Création d'un rond-point

Cette opération d'envergure est pilotée par le Conseil Départemental de la Gironde avec le concours financier de la COBAS pour 1 641 500 € (soit 67% du montant prévu de l'opération). Après un démarrage des travaux fin 2018, ces derniers se poursuivent en 2019. Ils s'inscrivent dans la logique globale afin de fluidifier la circulation sur notre territoire.

Travaux sur les voiries communautaires

Allée NAY / LESSEPS sur la commune de Gujan-Mestras

- Réhabilitation de 130 mètres linéaires pour NAY et 590 ml pour LESSEPS pour un total de 720 mètres linéaires.
- Montant des travaux 1 610 806,04 € HT

Rue LAGRUA sur la commune de La Teste de Buch

- Réhabilitation de 1 155 mètres linéaires y compris le giratoire Cap Océan
- Montant des travaux 2 880 065,31 € HT



TRAVAUX D'AMÉNAGEMENT ET ÉQUIPEMENTS SUR LE TERRITOIRE : L'AGGLO S'ENGAGE



Des écoles pour nos enfants

Cette année, quatre écoles sont en étude-programmation pour permettre aux écoliers et enseignants de travailler dans des conditions optimales :

L'année 2019 a été consacrée aux études des programmes de ces écoles :

- Déconstruction et reconstruction avec relogement du Groupe scolaire Miquelots (mandataire La Soderec),
- Extension et aménagement de l'école Val des Pins avec un relogement partiel (mandataire Setec),
- Déconstruction et reconstruction avec relogement de l'école Paul Bert (mandataire Ville d'Arcachon),
- Reconstruction sur un autre site de l'école Louis Pasteur (mandataire La Soderec – Jury Concours réalisé pour le choix d'une MOE).

Sans compter le relogement en urgence des enfants de l'école primaire du Delta dans des bâtiments modulaires provisoires suite à un incendie dès le mois d'octobre 2019. Pour mémoire, l'école a été sinistrée dans la nuit du 14 au 15 septembre 2019 par un incendie. Les travaux de réfection de la partie endommagée sont prévus pour 2020.

Des équipements pour nos sportifs

Cette année, la COBAS a lancé un projet de construction de deux terrains de padel dans chacune des quatre communes de la COBAS. Les études ont été réalisées, les mises à disposition au profit de la COBAS ont été signées pour un démarrage des travaux en 2020.

Coût de l'opération des travaux : 1 869 205,17€ HT



BA2E

Pour mémoire : la Communauté d'Agglomération du Bassin d'Arcachon Sud a créé une Pépinière d'entreprises au 1010 avenue de l'Europe sur la commune de La Teste de Buch. L'agence de développement économique du Bassin d'Arcachon-Val de l'Eyre (BA2E) portée par la COBAS, au nom des trois intercommunalités (COBAS, COBAN et CDC DU VAL DE L'EYRE) y est hébergée depuis 2016. L'agence occupe actuellement six bureaux et un atelier de 100 m² et utilise la salle de réunion et les espaces communs de la Pépinière.

Le projet de construction sera édifié sur la même parcelle que la Pépinière d'entreprises, (au nord du bâtiment de la Pépinière) cadastrée GZ 81, propriété de la COBAS, avec un accès sur l'avenue de l'Europe.

Cette opération consiste à construire un bâtiment de type R+2 avec un rez-de-chaussée dédié à l'agence BA2E et deux étages dédiés à la COBAS pour y installer un hôtel d'entreprises :

- création d'un siège pour BA2E garantissant son indépendance ;
- libération des locaux occupés au sein de la Pépinière d'entreprises ;
- création d'un hôtel d'entreprises constituant une alternative, notamment pour les jeunes entreprises sortant de la Pépinière. En effet, les jeunes entreprises, parfois fragiles, sont actuellement accompagnées sur une solution immobilière privée, ce qui représente un risque pour elles.

Après des études en 2018, le marché de maîtrise d'œuvre a été attribué à la SARL d'architecture GUIRAUD MANENC en fin d'année 2018.

En 2019, la COBAS poursuit son projet et décide de lancer un concours de maîtrise d'œuvre en vue de la construction du siège de l'agence BA2E et hôtel d'entreprises.

Les marchés publics de travaux ont été attribués en décembre 2019.

Par ailleurs, la société Services Conseil Expertises et Territoires (SCET) a été désignée comme maître d'ouvrage délégué.

Au 19 décembre 2019, le montant prévisionnel du budget global de l'opération est de 4 404 163 € HT et le coût prévisionnel des travaux se monte à 3 398 656 € HT (délibération 19-322).

Vu l'importance de cette opération, une aide de l'Europe a été sollicitée.

DES PÔLES D'ÉCHANGES MULTIMODAUX (PEM) POUR AMÉLIORER LES DÉPLACEMENTS



Pour compléter sa politique volontariste en matière de mobilité, la COBAS développe la multimodalité et souhaite l'intégrer sur tous ses sites. L'objectif est de faciliter les échanges entre les divers modes de déplacements. Le pôle multimodal offre un aspect fonctionnel en lien avec une organisation de la ville qui redonne de l'importance à la gare. Parmi les objectifs : améliorer l'accessibilité des modes doux autour de la gare, favoriser les déplacements piétons avec des espaces réservés et une accessibilité aux quais facilitée. Et aussi développer les échanges avec les transports urbains, intégrer la circulation et le stationnement des voitures, proposer des abris à vélos sécurisés et des bornes de recharge pour les véhicules électriques.

Après celle de la Hume déjà aménagée lors du précédent mandat, la COBAS a souhaité restructurer les 4 autres gares du territoire.

A ce jour, les travaux au tour des PEM d'Arcachon, de Gujan-Mestras et du Teich sont terminés.

Le PEM de la commune de La Teste est encore en projet. Les points majeurs de foncier avec la SNCF ont été travaillés durant toute l'année afin de pouvoir trouver, dès 2020, une issue favorable.

Les PEM ont été pensés comme de vrais projets d'aménagement urbain car au-delà même de l'aménagement ce sont de vrais dossiers de création, réhabilitation et de dynamisation de quartiers qui sont réalisés.



LA POLITIQUE DE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE

LA FIBRE OPTIQUE À L'ABONNÉ : 2019

signature de la convention opérationnelle et premiers raccordés



L'ambition de la COBAS est de devenir une Agglomération innovante, attractive et à la pointe de la technologie. Elle souhaite offrir à ses entreprises un réseau numérique performant pour renforcer leur compétitivité. Le Très Haut Débit offre des capacités d'accès à internet supérieures à celles de l'ADSL, une meilleure qualité de services et une rapidité d'échange d'informations. Le Très Haut Débit est un outil indispensable pour l'avenir et pour le développement économique de notre Pays. En attendant l'arrivée de la fibre, la COBAS est le seul territoire de Gironde à avoir choisi un déploiement maximal de cette technologie dont bénéficieront tous les sites publics, économiques, touristiques, d'intérêt général.

7 Nœuds de Raccordement de Montée en Débit ont été mis en service sur les 4 communes permettant ainsi aux usagers concernés par des zones à très faible débit de pouvoir obtenir un débit très satisfaisant dans l'attente du déploiement de la fibre optique à l'abonné : FTTH (Fiber ToThe Home).

Le 24 janvier 2019, les Présidents de la COBAS et du Syndicat Gironde Numérique signaient le contrat de déploiement du FTTH sur le territoire de la COBAS. Pour une participation de la collectivité de 3 568 302 €.

Dès l'automne 2018, les premières études ont été engagées et les 4 communes ont pu, en partenariat avec les entreprises retenues, commencer à déterminer les emplacements des armoires de raccordement et prévoir les échéances de raccordement à l'abonné pour le début de l'été 2019.



L'AGENCE DE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE BA2E : ACCOMPAGNER, DÉVELOPPER, FACILITER



L'Agence de développement économique BA2E

a été créée, sous l'impulsion des 17 maires du Pays Barval. Cette structure est pilotée depuis par les 3 intercommunalités COBAS, COBAN, et CdC Val de l'Eyre, avec l'objectif d'optimiser et de maîtriser le développement économique du territoire en proposant un guichet unique aux porteurs de projets et aux entreprises.

L'Agence occupe à ce jour 3 missions principales :

- **Accueil et accompagnement de tous les porteurs de projets et entreprises aux différents stades de leur cycle de vie : création, développement, implantation exogène & reprise.**

- **Structuration, animation et développement de quelques filières identifiées :**

- Bois et Forêt,
- Nautique et Navale,
- Numérique/transformation numérique,
- Tourisme d'Affaires,
- Silver Economie.

L'objectif est de recenser les acteurs économiques du territoire, d'identifier les forces/faiblesses de la chaîne de valeurs et de construire un plan d'actions à court et moyen termes en conséquence.

- **Promotion économique du territoire.**

Avec, notamment, la participation aux salons en accompagnant des entreprises, partenariats à des clusters thématiques/réseaux, portraits d'entreprises et actualité économique via le site internet, plateforme foncière et espaces de co-working...



Bilan janvier – décembre 2019

- **206 entreprises/porteurs de projets en accompagnement suivi dont 166 nouveaux contacts.**

Nature des nouveaux projets

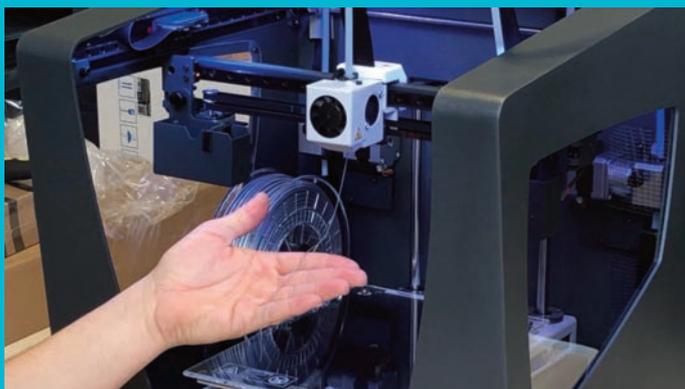
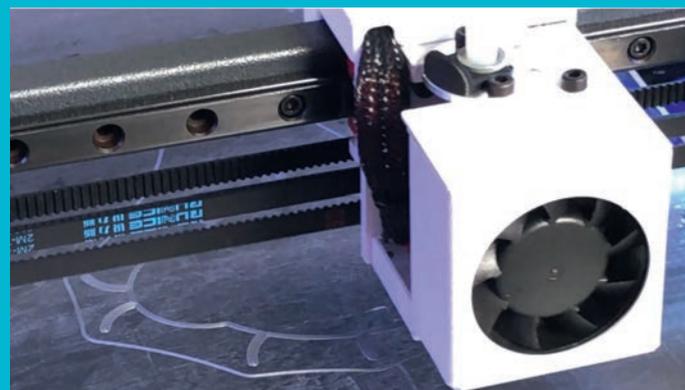


Nombre emplois directs créés (dirigeants inclus)*

| | |
|---------------|-----------|
| Développement | 14 |
| Création | 32 |
| Reprise | 2 |
| TOTAL | 48 |

* hors induits

| Financements obtenus | Nombre de dossiers | Montant total |
|----------------------|--------------------|---------------|
| Prêts à taux 0% | 6 | 68 000 € |
| Subventions | 5 | 1 798 000 € |
| Prêts Classiques | 13 | 1 899 000 € |



→ 14 décembre 2019, Salon Nautic - Paris
4 entreprises régionales ont été sélectionnées, dont 2 entreprises du Bassin d'Arcachon pour la finale du concours.

Promotion économique du territoire

- **12/14 avril 2019, participation au Salon Nautique d'Arcachon**

Stand Innovation avec 10 entreprises exposantes :

- ETM Marine : Bouée connectée
- PINBALL BOAT : Catamaran électrique hybride
- E-MARINE : Tillole Électrique
- VALEN : PAD Rénovateur de gel-coat
- SB YACHT DESIGN : Architecture navale
- BEYOND THE SEA : Traction de bateau par kite
- E-NAUTIC : Intégration technologies électriques et électroniques
- ADV TECH : propulseur électrique innovant
- S EALAB : laboratoire navigant et fédérateur de la Région Nouvelle Aquitaine
- DPS : Drone de surveillance autonome.

- **Partenaire du Concours Innovation Arcachon - La Rochelle - Paris**

L'Agence a participé au jury du concours organisé par Sud-Ouest avec Véolia, l'association Nina et le skipper Lalou Roucayrol comme Président pendant le Salon Nautique d'Arcachon.

- **28 mai 2019, concours Innovation**

BA2E a remis le grand prix « Innovation » à l'entreprise ETM Marine lors de la soirée « Stars & Métiers » organisée par la Banque Populaire et la Chambre des Métiers.

- **14 décembre 2019, Salon Nautic - Paris**

4 entreprises régionales ont été sélectionnées, dont 2 entreprises du Bassin d'Arcachon pour la finale du concours.

Perspectives & objectifs 2020

- **Accompagnement :**

Continuité dans l'accueil et l'accompagnement des entreprises et porteurs de projets :

- Création des rendez-vous avec les experts comptables pour les entreprises et porteurs de projets,
- Développement d'un axe sur la reprise d'entreprises avec nos partenaires.

- **Animation de Filières**

Finalisation des diagnostics filières et définition d'un plan d'action / filière :

- Participation collective au Grand Pavois 2020 avec différentes entreprises.

- **Promotion du territoire**

Lancement de la nouvelle version du site internet www.ba2e.com :

- Réalisation d'outils de communication,
- Diffusion d'une newsletter électronique refondue.

- **En projet**

- Mise en place d'une expertise dans l'accompagnement de la Responsabilité Sociétale des Entreprises (RSE)
- Création d'un club d'investisseurs (Business Angels)

LA PÉPINIÈRE EN ACTION



Après 10 ans d'activité, la Pépinière d'entreprises a déjà vu passer entre ses murs une trentaine d'entreprises. Elle accueille à ce jour 5 jeunes entreprises dans des secteurs aussi variés que l'architecture navale, la téléalarme-protection, la conception de kite de traction de bateaux hybrides, une entreprise de surveillance par drone... Les entreprises accueillies sont de plus en plus tournées vers l'innovation, c'est une volonté politique forte.

La Pépinière d'entreprises propose, non seulement, un hébergement, mais surtout un accompagnement aux porteurs de projets. Une dizaine de sessions de formations et d'ateliers ont été organisés avec l'agence de développement économique BA2E et nos partenaires, sur différentes thématiques liées à la création et au développement des entreprises. Une petite centaine de porteurs de projets et chefs d'entreprises ont bénéficié de ces animations.

La Pépinière est un outil de développement économique essentiel dans le cadre du développement du territoire. Il est en lien avec les partenaires économiques tels que les Chambres consulaires, le Club d'Entreprises DEBA, BGE, Aquitaine Active...



L'EMPLOI



Encourager les synergies liées à l'emploi et à la formation professionnelle :

En recensant les besoins en matière de formation et en adaptant l'offre aux besoins des entreprises du territoire. Les synergies entre les entreprises, les relations entre les professionnels du tourisme et les saisonniers vont également être développées.

Soutenir l'emploi :

Notre collectivité, toujours soucieuse d'accompagner les personnes en recherche d'emploi, a mis en place une plate-forme locale : www.emploi.agglo-cobas.fr. Dédiée à l'emploi, elle répertorie l'ensemble des annonces disponibles sur internet de notre territoire quel que soit l'employeur.

En plus de cette initiative, la COBAS a organisé ses 4^{èmes} rencontres de l'emploi en mars 2019.

LES CHIFFRES CLÉS 2019 DES RENCONTRES DE L'EMPLOI



- 1 068 visiteurs (en 2018 : 1 008),
- 32 exposants partenaires
- 4 ateliers thématiques,
- 80 employeurs ont répondu à l'invitation de Pôle Emploi (hausse : 75 en 2018),
- 600 offres d'emploi disponibles (430 en 2018) :
 - 27% en hôtellerie-restauration (surtout en cuisine et en réception),
 - 35% en service aux personnes,
 - 23% en commerce,
 - 15% en industrie, transport et divers.

LES CHIFFRES CLÉS 2019 DU JOB DATING



- 239 visiteurs (225 en 2018),
- 27 entreprises présentes réparties dans les secteurs de l'hôtellerie-restauration et des services à la personne,
- Plus d'ouvertures quant au choix des entreprises qui, dans l'ensemble, sont très satisfaites de cet événement.

Mercredi 22 mai 2019
de 14h à 18h

Job DATING

Entreprises présentes



Jeudi 21 mars 2019
de 8h30 à 13h

4^{èmes} Rencontres de l'Emploi

Entreprises présentes

PARC DES EXPOSITIONS
LA TESTE DE BUCH

RECRUTEMENT
FORMATION
CRÉATION D'ENTREPRISE
INTERIM
ATELIERS THÉMATIQUES

www.agglo-cobas.fr - www.pole-emploi.fr



L'ACTIVITÉ 2019

LA FORMATION



2019 est :

Une année favorable pour l'ensemble des activités de Bassin Formation. 1150 personnes formées sur l'année avec une progression significative des jeunes inscrits au CFA.

La réforme annoncée en 2018 par la Loi « Choisir son Avenir Professionnel » apporte ses premiers effets positifs sur l'emploi des jeunes.

Au niveau national, l'emploi des apprentis a progressé de 16 % sur l'ensemble des CFA ; pour BASSIN FORMATION, la rentrée des apprentis a noté une hausse de 25 %.

Cette réforme apporte plus de souplesse aux entreprises ; l'âge pour être apprenti est prolongé dorénavant jusqu'à 30 ans, l'apprenti peut rentrer à n'importe quel moment de l'année en formation et les titres professionnels deviennent éligibles à l'apprentissage.

Bassin Formation a profité des bienfaits de cette réforme en augmentant ses effectifs, notamment en BTS et en Bac Pro.

2019 c'est :

- Plus que jamais, l'individualisation des parcours adultes au sein de notre structure APP (atelier de pédagogie personnalisée). Bassin Formation propose des parcours sur mesure aux demandeurs d'emplois et salariés,
- La contractualisation de marchés avec le Conseil Régional, notamment sur les métiers de la vente, la restauration et les compétences clés,
- Un partenariat avec OPCALIA pour former des poissonniers venus d'Outre-Mer (Martinique, Réunion et Mayotte),
- Une convention de partenariat signée avec la direction régionale du Groupe Renault pour promouvoir les métiers de l'automobile et favoriser l'accès à l'alternance,
- L'offre de formation de Bassin Formation désormais disponible sur l'appli CPF (Compte Personnel de Formation) ; chaque individu peut choisir une formation et la financer avec son compte d'heures.

2019 c'est aussi

Une révolution dans le financement de l'apprentissage ; la Région perd la compétence de l'apprentissage au profit de France Compétences en tant que régulateur et des OPCO (opérateurs de compétences), outils des branches professionnelles.

Cette année 2019 est une année de transition pour permettre à Bassin Formation de maîtriser les enjeux de la réforme, de se faire référencer par l'ensemble des OPCO et des branches professionnelles et de maintenir son activité de proximité pour les entreprises du territoire.

En 2019, l'individualisation de la formation prend tout son sens ; de 16 ans à près de 60 ans, salariés, demandeurs d'emplois, agents de la collectivité, chaque personne trouvera une formation à Bassin Formation répondant à ses besoins pour évoluer, se perfectionner ou se reconvertir.

CFA - APPRENTIS JEUNES 16-30 ANS



Effectif : 377 jeunes dans 7 filières de formation du CAP au BTS.

Par Niveau :

- | | |
|---------------------------------|------|
| • 217 en CAP | 58 % |
| • 26 en BP Brevet professionnel | 7 % |
| • 55 en Bac | 15 % |
| • 75 en BTS | 20 % |

Par sexe :

172 filles (46 %) et 205 garçons (54 %).

Par filière :

- | | |
|--|--------------|
| • Coiffure : | 67 apprentis |
| • HCR hôtellerie restauration + métiers de la mer : | 77 apprentis |
| • Vente : | 79 apprentis |
| • Maintenance Navale : | 20 apprentis |
| • Maintenance Automobile : | 59 apprentis |
| • Gestion PME : | 75 apprentis |

Examens (sessions 2019)

- CAP : 92.2% de réussite
- BAC Professionnel : 88% de réussite
- Mention Complémentaire Coiffure : 100% de réussite
- BTS Management des Unités Commerciales : 79%
- BTS Assistant(e) de Gestion PME PMI : 78%
- BP Coiffure : 80%

Au total, nous avons 148 admis sur 166 qui ont passé les épreuves, soit une réussite globale de 89.15%. Sur les 3 niveaux (CAP, BAC et BTS), nos résultats sont supérieurs aux résultats académiques.

Effectif sur Pays BARVAL : 284

- 153 contrats COBAS
- 131 contrats COBAN - Val de l'Eyre

Taxe d'Apprentissage

Un record cette année avec **572 353,38 €** collectés, grâce aux efforts de notre responsable de recrutement mais également à la qualité de Bassin Formation reconnue auprès des entreprises et des branches professionnelles de la région.

Succès des apprentis à différents concours d'excellence

Olympiades des Métiers : notre apprenti reçu à l'Elysée. Les finales nationales se sont déroulées à Caen en 2019. Notre apprenti Benjamin Gilard a décroché la médaille d'or aux épreuves nationales et fait donc partie de l'équipe de France des Olympiades en représentant le métier de poissonnier. Il a même été reçu à l'Elysée.

Le Concours du M.A.F Meilleur Apprenti de France en poissonnerie : En 2019, nous avons 3 apprentis qui se sont présentés au concours.

- Pour les Régionales : 1 médaille d'argent.
- Pour les Départementales : 2 médailles de bronze et 1 médaille d'or.

La cérémonie de remise des diplômes à l'Hippodrome de La Teste-de-Buch

La Présidente, les élus et toute l'équipe de Bassin Formation ont pu remettre à l'ensemble des lauréats leur diplôme dans le magnifique cadre de la salle de l'Hippodrome du Béquet. Un moment de fierté pour tous les jeunes, entourés par leurs proches et leurs entreprises. Cette soirée a été l'occasion pour la Présidente de la COBAS, Marie-Hélène Des Esgaulx de présenter la nouvelle directrice de Bassin Formation, Corinne Chappard, qui succède à Vincent Coudert.

ATELIER DE PÉDAGOGIE PERSONNALISÉE (APP)



Le marché Compétences Clés 2017-2019 qui devait se terminer le 30 septembre 2019 a été prolongé au 30 juin 2020, sur la même base d'heures (71 400 heures dont 47 040 pour BASSIN Formation).

- Poursuite du partenariat avec l'INSUP et le Centre Social Le Roseau sur ce dispositif.
- Accueil des agents de la Mairie de Gujan-Mestras pour des formations en bureautique : 51 modules d'informatique.
- Action financée par AGEFOS dans le cadre d'une POEC (Préparation Opérationnelle à l'Emploi Collective) mise en place en fin d'année afin de permettre à des demandeurs d'emploi d'acquérir la certification PCIE Passeport de Compétences en informatique européen.
- 555 parcours mis en place avec une moyenne de 216 personnes par mois.
- 29 850 heures de formation dispensées, soit un parcours moyen de 54 heures.

Public

- Demandeurs d'emploi : 70%
- Salariés : 22%
- Contrats aidés : 3%
- Autres statuts : 5% (particuliers, étrangers...)

Année marquée par l'accueil en formation en Français Langue Etrangère de beaucoup de MNA dans le cadre du PRF Compétences Clés.

Poursuite de l'augmentation des parcours certifiants dans le cadre du CPF (PCIE, TOEIC, ASCA) :

- PCIE : 13
- TOEIC : 5
- ASCA : 35 candidats (dont 14 extérieurs) ont présenté 43 unités. Le taux de réussite pour les candidats préparés par l'APP est de 79 %.

Résultats Tests, Examens

- 4 personnes sont venues préparer les sélections d'entrée en école d'aide-soignant, toutes ont été reçues.
- 3 ont obtenu un CAP (2 coiffure, 1 cuisine).
- 1 a obtenu un BTS (dans le cadre d'un Congé Individuel de Formation).



FORMATION CONTINUE



226 stagiaires accueillis et formés en 2019

Une formation pour les ultramarins en partenariat avec le ministère de l'Outre-Mer et OPCALIA

11 demandeurs d'emplois issus de Martinique, de la Réunion et de Mayotte sont venus se former à Bassin Formation pour se préparer au métier de poissonnier.

Un accompagnement global a été proposé aux stagiaires : l'hébergement, le transport et la formation.

Une expérimentation AFEST (Action de Formation en Situation de Travail) a été menée avec ce groupe ; cela a permis aux stagiaires de mettre en pratique les gestes acquis lors de leur formation, pendant leurs stages professionnels dans les entreprises d'Outre-Mer.



Des formations de branches professionnelles

En partenariat avec le secteur de l'hôtellerie-restauration, 49 stagiaires ont été formés à la formation HACCP de la restauration commerciale.

Des formations courtes de perfectionnement ont été dispensées également à 13 salariés.

Poursuite des marchés Région Nouvelle Aquitaine

52 demandeurs d'emplois ont préparé le titre professionnel Employé de Commerce et Vendeur Conseil en magasin, dans le cadre d'un marché conventionné avec la Région Nouvelle-Aquitaine.

En partenariat avec l'INSUP de Biganos, les stagiaires ont suivi une formation qualifiante préparatoire aux métiers du commerce.

Développement de l'alternance au sein des entreprises du territoire

82 contrats de professionnalisation ont été signés avec les entreprises du Bassin d'Arcachon, notamment dans les métiers de la vente, la coiffure ou encore le management.





L'ACTIVITÉ 2019

LA COLLECTE ET LE TRAITEMENT DES DÉCHETS



PRÉSENTATION GÉNÉRALE



- 67 244 habitants en 2019 (population légale INSEE 2016, en vigueur au 1^{er} janvier 2019).

Services en régie pour la collecte des déchets en porte-à-porte, la gestion des déchèteries, le garage, le centre de transfert, le centre de valorisation et le transport de certains flux de déchets.

BILAN DE L'ANNÉE 2019



- Mise en service d'une nouvelle application smartphone « COBAS Collecte déchets »,
- Développement de nouvelles filières de valorisation des déchets au centre de valorisation du Teich et acquisition de matériel d'exploitation plus performant avec notamment l'achat d'un cribleur,

- Poursuite de l'étude sur la réhabilitation du centre de transfert et de la déchèterie de la Teste,
- Acquisition de matériel de collecte : 2 bennes à ordures ménagères (BOM) et d'une polybenne,
- Finalisation du 1^{er} challenge « familles presque zéro déchets » qui a mobilisé 13 familles du territoire,
- Finalisation de l'étude sur la gestion des biodéchets et la lutte contre le gaspillage alimentaire à destination des professionnels collectés dans le cadre de la redevance spéciale,
- Poursuite du développement de la collecte en conteneurs enterrés ou semi-enterrés, avec la mise en place en 2019 de 5 nouvelles bornes, ce qui porte le parc actuel à :
 - 67 colonnes enterrées ou semi-enterrées pour le verre,
 - 30 colonnes enterrées ou semi-enterrées pour les ordures ménagères résiduelles,
 - 18 colonnes enterrées ou semi-enterrées pour les déchets recyclables.

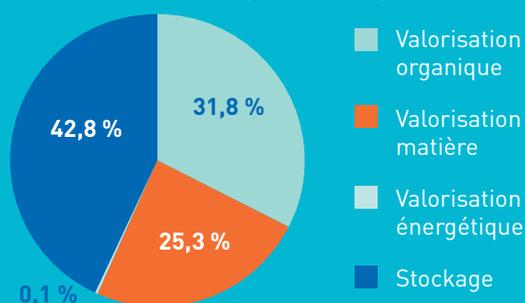


RÉPARTITION DES TONNAGES TRAITÉS PAR LA COBAS PAR FILIÈRE (HORS GRAVATS ET INERTES)



- Valorisation matière : 25,3%
- Valorisation organique (compostage) : 31,8%
- Enfouissement (stockage classe II) : 42,8%
- Soit un taux de valorisation global (hors gravats et inertes) de 57,2%.

Mode de traitement des déchets gérés par la COBAS en 2019 (hors inertes)



Soit un taux de valorisation global (hors gravats et inertes) de **57,2%**

ÉVOLUTION DES QUANTITÉS COLLECTÉES ENTRE 2018 ET 2019



Diminution des tonnages de déchets ménagers entre 2018 et 2019 avec :

- Une faible diminution des tonnages d'ordures ménagères résiduelles (OMr) collectés en porte-à-porte, observée tout au long de l'année (- 0,5 %), se traduisant par une baisse des quantités d'OMr collectées par habitant (- 14,4 kg/hab.)
- Une diminution des tonnages d'emballages recyclables (- 1,3 %), avec une baisse des performances de collecte (- 1,3 kg/hab.)
- Une augmentation des tonnages du verre (+ 4,8 %) avec une augmentation des performances de collecte (+ 1,8 kg/hab.) ;
- Une diminution des tonnages de déchets de jardin collectés en porte-à-porte (- 1,5 %) et une baisse des performances de collecte (- 2,5 kg/hab.) ;
- Une diminution des tonnages de déchets collectés en déchèteries (- 1,2 %) et une baisse des performances de collecte (- 5,1 kg/hab.)
- Augmentation du total des déchets traités par la COBAS (+ 2,4 %) entre 2018 et 2019 (+ 2 157 tonnes) qui s'explique notamment par la croissance démographique (+ 0,6 % entre 2018 et 2019) et l'augmentation des tonnages de déchets assimilés [déchets des professionnels et des collectivités] : + 8,6 % (2 157 tonnes).

Total déchets traités par la COBAS : 91 949 tonnes

| | | | |
|---|---|---------------|------------|
| Déchets des ménages - Porte-à-porte | OMR et assimilés dont redevance spéciale : 15 172 tonnes | | |
| | Emballages recyclables : 5 357 tonnes | 30 623 tonnes | 33% |
| | Bio-déchets : 10 094 tonnes | | |
| Déchets des ménages Déchèteries et points d'apport volontaire | Déchèteries : 23 956 tonnes | | |
| | Verre : 3 821 tonnes | 27 777 tonnes | 30% |
| Déchets assimilés Professionnels et collectivités | Redevance spéciale : 9 055 tonnes (déchets collectés en mélange avec les OMr) | | |
| | Professionnels : 18 259 tonnes | 33 549 tonnes | 37% |
| | Déchets municipaux : 6 235 tonnes | | |

LES PRINCIPAUX CHIFFRES CONCERNANT LA GESTION DES DÉCHETS MÉNAGERS ET ASSIMILÉS :



- Ordures ménagères résiduelles et assimilées : **24 224 tonnes**
- Emballages recyclables : **5 357 tonnes**
- Verre : **3 821 tonnes**
- Biodéchets et déchets de jardin (en porte-à-porte) : **10 094 tonnes**
- Apports en déchèteries : **23 956 tonnes**



Compte administratif 2019

Fonctionnement

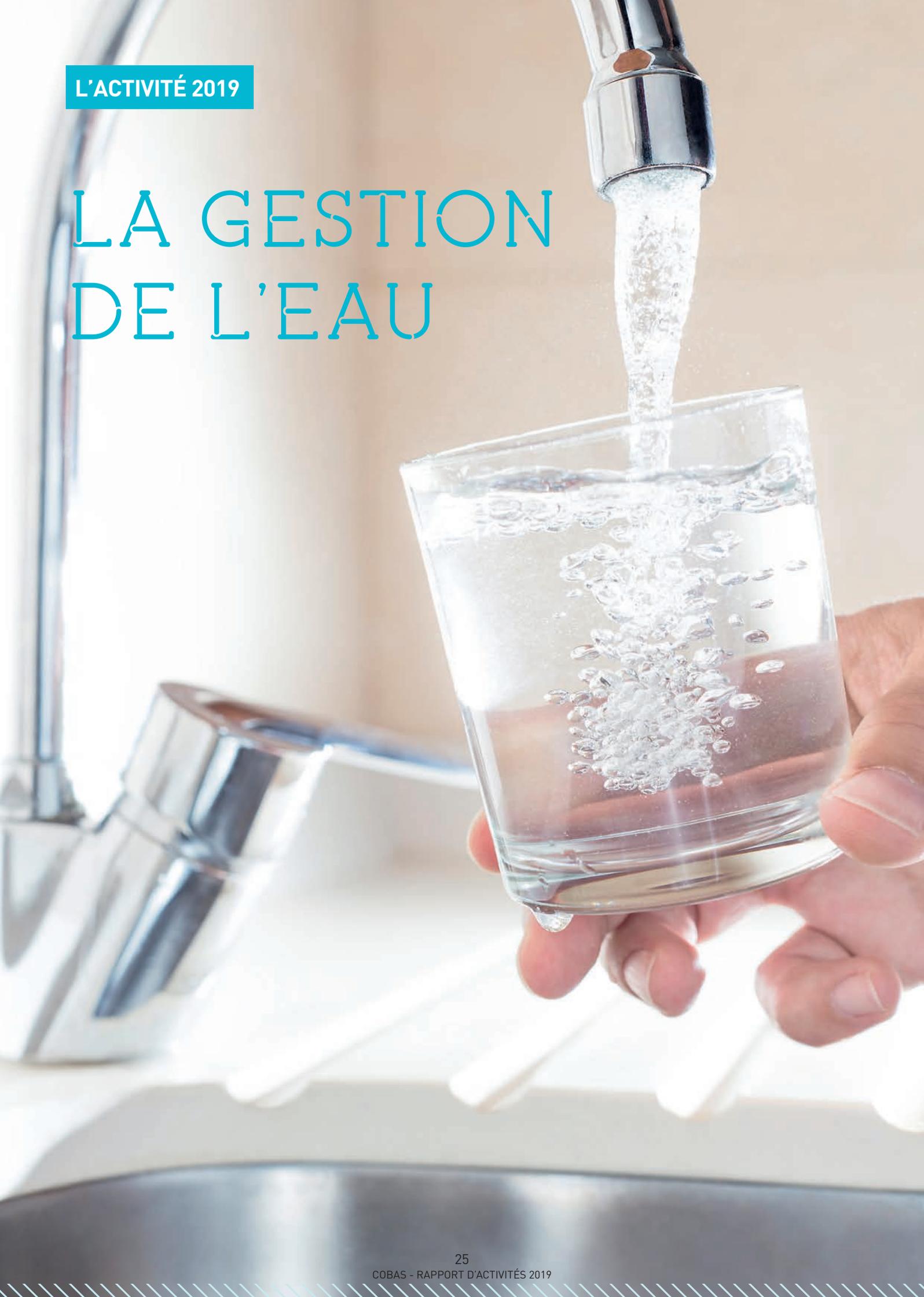
| | | | |
|-----------------------------------|--------------------|--------------------------------|--------------|
| Total dépenses réelles | 14 197 395 € | Total recettes réelles | 18 326 443 € |
| Autofinancement | 1 121 130 € | Opérations de transfert | 35 768 € |
| Total des dépenses | 15 966 239 € | Total des recettes | 18 362 211 € |
| Excédent de fonctionnement | 3 043 686 € | | |

Investissement

| | | | |
|---------------------------------|--------------------|---------------------------------|-------------|
| Total dépenses réelles | 2 281 569 € | Total recettes réelles | 2 372 729 € |
| Opérations de transfert | 35 768 € | Autofinancement | 1 121 130 € |
| Opérations patrimoniales | - € | Opérations patrimoniales | - € |
| Total des dépenses | 2 317 337 € | Total des recettes | 3 493 859 € |
| Investissement | 1 176 522 € | | |

| | | | |
|---|--------------------|---|--------------|
| Total des dépenses de l'exercice | 17 635 862 € | Total des recettes de l'exercice | 21 856 070 € |
| Excédent de l'exercice 2019 | 4 220 208 € | | |

LA GESTION DE L'EAU



DESCRIPTION DE LA FILIÈRE ET DES INSTALLATIONS



- Plus de 44 816 abonnés, 67 244 habitants desservis,
- 5 871 725 m³ d'eau consommés dans l'année,
- 10 installations de production d'une capacité totale de 37 816 m³ par jour avec 11 forages profonds et une prise d'eau dans le lac de Cazaux-Sanguinet,
- 11 stations de pompage et de surpression,
- 696 kilomètres de canalisations et 224 kilomètres de branchements.

QUALITÉ DE L'EAU



Effectif au 31 décembre 2019

| | |
|---|--------------|
| Liaison du service à un laboratoire accrédité | oui |
| Taux de conformité des prélèvements microbiologiques ARS | 100% |
| Taux de conformité des prélèvements physico-chimiques ARS | 99,5% |

AVIS SANITAIRE GLOBAL RÉALISÉ PAR L'AGENCE RÉGIONALE DE LA SANTÉ AQUITAINE



Bactériologie et physico-chimie :

99,75 % des échantillons analysés lors du contrôle sanitaire ont révélé une eau conforme aux limites de qualité.



TAUX DE RENDEMENT DE LA RESSOURCE



Rendement net d'utilisation :

(volume consommé total)

(volume produit)

= rendement du réseau

86%



Les travaux neufs réalisés par la COBAS en 2019 :

| Commune | Lieu de l'installation | Description |
|--------------------------------|---|--|
| RÉSEAUX ET BRANCHEMENTS | | |
| ARCACHON | Avenue Reignault | Renouvellement de 280 ml de canalisation en fonte DN 100 mm et réhabilitation de 25 branchements |
| ARCACHON | Place Thiers | Renouvellement de 50 ml de canalisation en PVC DN 60 mm et réhabilitation de 3 branchements |
| LA TESTE-DE-BUCH | Lac de Cazaux | Réhabilitation de 1000 m ² de roselière sur le Lac de Cazaux |
| LA TESTE-DE-BUCH | Impasse Gallieni | Renouvellement de 105 ml de canalisation en PVC DN 110 mm et réhabilitation de 3 branchements |
| LA TESTE-DE-BUCH | Rond Point Quincarneau | Extension de 300 ml de canalisation en fonte DN 250 mm |
| LA TESTE-DE-BUCH | Rue Lagrua | Abandon de 450 ml de canalisation et réhabilitation de 21 branchements |
| LA TESTE-DE-BUCH | Rue André Lesca | Renouvellement de 920 ml de canalisation en fonte DN 150 mm et réhabilitation de 80 branchements |
| LA TESTE-DE-BUCH | Bd Louis Lignon Phases 1 et 2 | Renouvellement de 500 ml de canalisation en fonte DN 200 mm, de 375 ml de canalisation en Fonte DN 150 mm et réhabilitation de 45 branchements |
| GUJAN-MESTRAS | Chemin de Desserte la Hume | Renouvellement de 280 ml de canalisation en fonte DN 250 mm et réhabilitation de 3 branchements |
| GUJAN-MESTRAS | Rue du Docteur Dufourg | Abandon de 380 ml de canalisation et réhabilitation de 55 branchements |
| GUJAN-MESTRAS | Cours de Verdun | Abandon de 205 ml de canalisation et réhabilitation de 6 branchements |
| GUJAN-MESTRAS | Allées des Places Phase 1 | Renouvellement de 115 ml de canalisation en fonte DN 150 mm |
| GUJAN-MESTRAS | Allée des Glaieuls | Renouvellement de 200 ml de canalisation en fonte DN 100 mm et réhabilitation de 20 branchements |
| GUJAN-MESTRAS | Allée du Turc et de Péguillère | Renouvellement de 520 ml de canalisation en fonte DN 100 mm et réhabilitation de 10 branchements |
| GUJAN-MESTRAS | Echangeurs de La Hume et de Césaré | Renouvellement de 340 ml de canalisation en fonte DN 250 mm, de 150 ml de canalisation en PVC DN 110 mm et réhabilitation de 3 branchements |
| LE TEICH | D650E1 de Craste Baneyre à Allée Bordeaux et DFCI Nord A660 | Renouvellement/renforcement de 490 ml de canalisation en fonte DN 250 mm, extension de 1 990 ml en fonte DN 250 mm et réhabilitation de 3 branchements |
| LE TEICH | Rue de Nezer | Renouvellement de 100 ml de canalisation en PVC DN 90 mm et réhabilitation de 1 branchement |
| LE TEICH | Allée de Canteranne | Extension de 375 ml de canalisation en fonte DN 100 mm et réhabilitation de 25 branchements |

Renouvellement de 7250 ml de canalisation et réhabilitation de 303 branchements

La COBAS a réalisé en 2019 le renouvellement de plus de 7,2 km de réseau. Le choix des secteurs d'intervention est basé sur une analyse patrimoniale de l'ensemble des canalisations du territoire qui permet de cibler les zones prioritaires et ainsi d'optimiser l'efficacité du programme de renouvellement.

Sur ce linéaire de renouvellement près de 95 %, soit plus de 6,8 km de canalisations, a été réalisé en matériaux fonte de haute qualité dont la durée de fonctionnement est estimée à environ 100 ans.

Ce programme ambitieux de renouvellement a permis de faire évoluer le rendement du réseau de 10 points depuis 2014 pour atteindre la valeur de 86% en 2019.

LA POLITIQUE DE MOBILITÉ



TRANSPORTS URBAINS



Les nouveautés 2019

- La création du TAD senior pour les personnes de plus de 70 ans avec une prise en charge au point d'arrêt le plus proche du domicile et une descente au plus près de la destination.
- Une évolution de l'offre TAD en journée avec une suppression des horaires imposés, des barrières communales, un élargissement de l'amplitude de fonctionnement et une augmentation des points de destination.
- Le bus de nuit évolue avec un élargissement de l'amplitude (21h45 à 6h30). La réservation en groupe est possible par sms avec un numéro dédié.
- Avenant 5 au contrat avec des nouveaux itinéraires pour les lignes 5 et H.

2019 est la quatrième année de fonctionnement du nouveau réseau Baïa.

Les actions marketing et communication

- Promotion de l'application mobile « mybus »
- Promotion de la page facebook, jeu concours
- Mise en place de partenariats : rencontres de l'emploi, balade des 7 ports, restos du cœur
- Promotion de réseau par des insertions publicitaires
- Conquête de nouveaux clients et sensibilisation par des rencontres et mailings, courriers
- Mise en avant du territoire et promotion des activités locales
- Mise en place de navettes pour le salon nautique
- Les aventures de Baïa
- Saison estivale : information voyageurs et campagnes nouveautés
- Rentrée scolaire : inscriptions
- Semaine européenne de la mobilité du 16 au 22 septembre
- Semaine européenne du développement durable du 30 mai au 5 juin
- Journée du Transport Public.



La fréquentation



La fréquentation totale annuelle du réseau est de **1 752 245 voyages en 2019** contre **1 637 042 en 2018** soit une progression marquée de **8,2%**.

- Lignes Baïa : 1 042 501 voyages (+9,3%)
- Navette Eho ! : 594 505 voyages (+6,4%)
- Transport à la demande (TAD) : 980 voyages (-31,7%)
- SNCF : 97 823 voyages (-9%)
- TPRM : 4 151 voyages (+26,5%)
- Bus de Mer : 9 241 voyages (-2,6%)
- Bus de Nuit : 3 044 voyages (+40%)

Les lignes 1, 3, 4 et 7 sont les lignes principales fortes du réseau Baïa et se détachent des autres lignes par un **V/K** supérieur à 1. La ligne 3 reste la première ligne du réseau du fait de son attractivité toute l'année.

Les navettes d'Arcachon (A, B et C) sont également très fréquentées, elles constituent le réseau initial historique. La navette H est en hausse marquée depuis son lancement en raison du secteur en développement de Cazaux. C'est la navette la plus fréquentée du réseau.

A noter que les lignes I, D continuent de progresser et attirent de plus de plus de voyageurs.

L'utilisation de la ligne TER qui permet l'utilisation des titres urbains agit comme un mode lourd au sein du réseau.

Le TAD senior mis en place pour les plus de 70 ans à l'été 2019 attire une nouvelle clientèle.

L'offre kilométrique



La production kilométrique est de **2 140 707 kms**, la sous-traitance (y compris le transport scolaire) représente environ **14,8 %** de l'offre globale.

Les kilomètres parcourus sont supérieurs aux engagements contractuels. Ils s'expliquent par la mise en place de l'avenant 5 (nouveaux itinéraires lignes 5 et H) ainsi que des kilomètres sous-traités TAD et TPRM. L'offre a d'ailleurs été revue pour offrir un service plus attractif.

On note aussi une baisse des kilomètres à vide, ce qui induit une meilleure productivité du réseau.





La fréquentation par titres

Les deux profils d'utilisateurs qui se distinguent sont :

- Les pass jeunes pour les moins de 26 ans qui génèrent 45% de la fréquentation,
- Les voyageurs occasionnels qui totalisent 26% de la fréquentation.



| | Réel 2019 | DSP 2019 | Réel 2018 | Réel/DSP 2019 | Réel 2019/2018 |
|--------------------------------------|------------------|------------------|------------------|---------------|----------------|
| Le Pass | 358 962 | 194 092 | 324 933 | 85% | 10% |
| Pass 10 | 147 583 | 149 738 | 109 925 | -1% | 34% |
| Pass jeune | 669 210 | 1 198 462 | 641 700 | -44% | 4% |
| Pass Ého ! | 188 148 | 709 012 | 159 423 | -73% | 18% |
| Pass mensuel | 19 111 | 41 889 | 15 515 | -54% | 23% |
| Pass annuel | 26 000 | 11 502 | 20 333 | 126% | 28% |
| Pass Liberté 1 jour | 56 971 | 32 853 | 12 865 | 73% | NC |
| Pass Liberté + | 1 286 | 801 | 655 | 61% | 97% |
| Pass Liberté week-end | 14 | 1 138 | 462 | -99% | -97% |
| Pass Liberté 1 jour famille | 1 893 | 6 251 | 1 420 | -70% | NC |
| Pass Liberté week end famille | - | 2 442 | - | -100% | NC |
| Le Pass - demi tarif | 4 262 | - | 4 631 | NC | -8% |
| Pass 10 V - demi tarif | 3 875 | 11 474 | 4 410 | -66% | -12% |
| Pass mensuel - demi tarif | 6 293 | 10 622 | 5 162 | -41% | 22% |
| Pass annuel - demi tarif | 400 | - | 6 000 | NC | NC |
| TOTAL | 1 484 008 | 2 370 276 | 1 307 432 | -37% | 14% |

Le Pass Jeunes est clairement le titre plébiscité par les moins de 26 ans pour sa souplesse et son coût faible à l'année.

L'application « mybus » permet d'acheter la gamme tarifaire depuis son smartphone.

Les ressources humaines



Au 31 décembre 2019, les effectifs s'élevaient à près de 58 salariés ETP (Equivalents Temps Plein) dont 50 conducteurs.

Par ailleurs, un nouveau directeur adjoint a intégré la gestion des personnels de la "Boutik" ainsi qu'une nouvelle responsable marketing.

En 2019, le nombre de jours d'absence a baissé par rapport à 2018.

La politique de formation a été renforcée pour le personnel.

Le parc de véhicules



Le parc Baïa comprend 34 véhicules dont 11 de grande capacité (supérieure à 70 places), 17 véhicules 22 places thermiques, 4 véhicules électriques de type ZEUS fabriqués par Bréda en Italie et 2 véhicules de moins de 9 places.

Les véhicules de moins de 9 places ne sont plus en exploitation commerciale dans le réseau, exception faite des 2 bus de nuit.

Le bilan financier



Les produits d'exploitation :

Le total des produits d'exploitation s'élevait à 5 902 665 € HT dont 667 149 € HT de recettes directes issues de la vente de titres.

La contribution financière forfaitaire :

Elle s'élevait à 4 762 k€ HT pour l'année 2019.

Les charges d'exploitation :

Elles s'élevaient pour 2019 à 5 829 631 € HT.

Le résultat financier

La marge s'établit pour cette période du contrat à 73 033 €. La marge prévisionnelle n'a pas été atteinte (-11k€) malgré les différentes campagnes de promotion du réseau qui ont permis d'augmenter les recettes commerciales et de dépasser l'engagement contractuel de 78 k€.



PISTES CYCLABLES



En matière d'aménagement de l'espace, la COBAS relève les défis de la mobilité grâce à un plan d'actions ambitieux et durable qui envisage les déplacements dans leur globalité sur les quatre communes.

La COBAS entend favoriser les mobilités actives en encourageant la pratique du vélo par la réalisation de pistes cyclables sécurisées.

Le but est que le vélo soit utilisé au quotidien, par exemple pour aller à son travail, faire ses courses ou encore pour aller chercher ses enfants à l'école mais aussi dans un but touristique.

Aussi, une densification du réseau cyclable a eu lieu afin de créer une véritable cohérence territoriale. Une programmation pluriannuelle de développement du réseau de pistes cyclables est privilégiée et prévoit un investissement d'environ 1 400 000 € par an pour les quatre communes.



En 2019, les investissements en matière de pistes cyclables se sont portés vers :

La Teste de Buch : Rue Peyjehan

Cette voie constitue un axe secondaire de circulation qui a vocation à intégrer un aménagement cyclable en continuité de la piste cyclable existante située rue Loude afin de relier celle située rue de l'Oustalet. Le tronçon mesure 1000 mètres. Le coût des travaux est de 164 353 € TTC.

Le Teich : Rue de Grangeneuve vers la plaine des sports

Ce prolongement de piste d'environ 1 km permet d'atteindre une plaine des sports en plein développement. Le coût des travaux est de 356 599 € TTC.

Arcachon : la promenade de Péreire

Ces travaux de réfection partielle ont été nécessaires sur cette piste très empruntée tout au long de l'année (1,6 km). Le coût des travaux est de 275 767 € TTC.



Gujan-Mestras : Allée des Places 1^{ère} tranche :

Cette voie constitue un axe secondaire de circulation qui a vocation à intégrer un aménagement cyclable en continuité de la piste cyclable existante située avenue de Lattre de Tassigny. Le tronçon mesure 210 mètres linéaires. Le coût des travaux est de 87 340 € TTC.

Gujan-Mestras : Avenue de la Plage 1^{ère} tranche :

Cet axe secondaire de circulation permet d'intégrer un aménagement cyclable en continuité de la piste cyclable existante située avenue de Lattre de Tassigny et la voie ferrée menant au pôle multimodal de la Hume. Le tronçon mesure 110 mètres linéaires. Le coût des travaux est de 46 064 € TTC.

Marché de travaux de réfection :

Dans la continuité de 2018, les travaux de réfection du réseau de pistes cyclables se sont poursuivis. Ces travaux ont été réalisés sur les quatre communes pour un montant de 76 716 € HT.

Le Teich : Avenue de la Gare (glissières bois)

Arcachon : Carrefour Jean Balde (raccordement piste)

Arcachon : Front de mer (purges)

La Teste de Buch : Avenue St Exupéry (glissières bois)

Gujan-Mestras : Avenue de Césarée (purges)

Gujan-Mestras : Avenue Pierre Dignac (signalétique au sol).

Marché de jalonnement cyclable :

Pour le confort des usagers, la collectivité a engagé depuis plusieurs années un véritable schéma de jalonnement des pistes cyclables optimisant l'accessibilité, la continuité et la complémentarité des circuits. Un programme sur 2019 a été engagé permettant de conforter l'engagement de ce schéma.

Des stations de gonflage pour vélos gratuites ont été installées sur les trois pôles d'échanges des gares de Gujan-Mestras, Le Teich et Arcachon.

AÉRODROME



En 2019, l'activité de l'aérodrome enregistre 48184 mouvements soit 3064 mouvements de plus qu'en 2018.

L'activité locale des clubs est en légère baisse avec 28362 mouvements, cependant le trafic des avions de passage a doublé avec 12784 mouvements.

Le terrain d'Arcachon/La Teste-de-Buch reste l'un des plus importants aérodromes d'aviation de loisirs.

Pour satisfaire à ses obligations et répondre au haut niveau de sécurité qu'impose l'Aviation Civile aux gestionnaires des aérodromes, mais également pour maintenir la qualité des structures d'accueil sur son territoire, la COBAS a décidé d'entreprendre des travaux de réfection et de mise en conformité sur la piste revêtue (étude 2019) ainsi que des aménagements sur la piste en herbe.

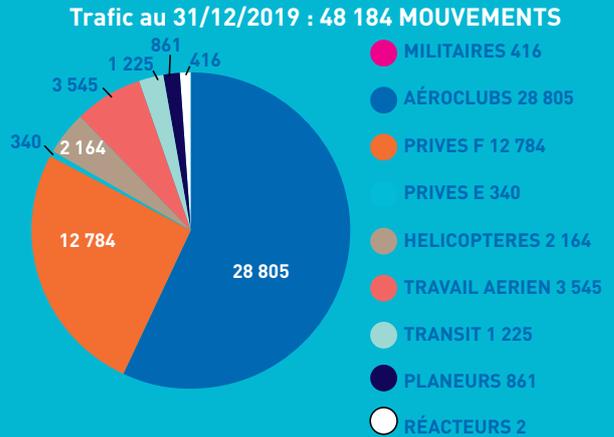
Ces travaux débuteront en début d'année 2020.

Par de nouvelles actions, la Charte de Qualité de l'Environnement de l'aérodrome confirme l'engagement de tous ses acteurs et pérennise la volonté d'action dans la recherche de mesures visant à atténuer durablement l'impact sonore de l'aérodrome.

Des protocoles qui définissent les conditions des activités particulières de l'aérodrome pratiquées simultanément ont été mis en œuvre et un règlement intérieur est applicable à l'ensemble des usagers de l'aérodrome.

RÉPARTITION DU TRAFIC 2019

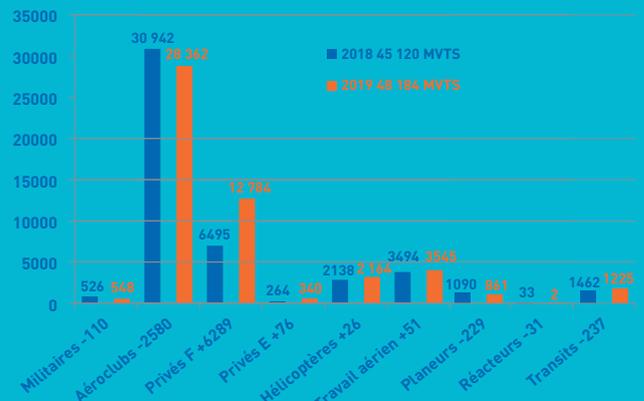
L'utilisation de l'aérodrome par les aéroclubs demeure toujours la plus importante avec 28 362 mouvements par an sur un total de 48 184.



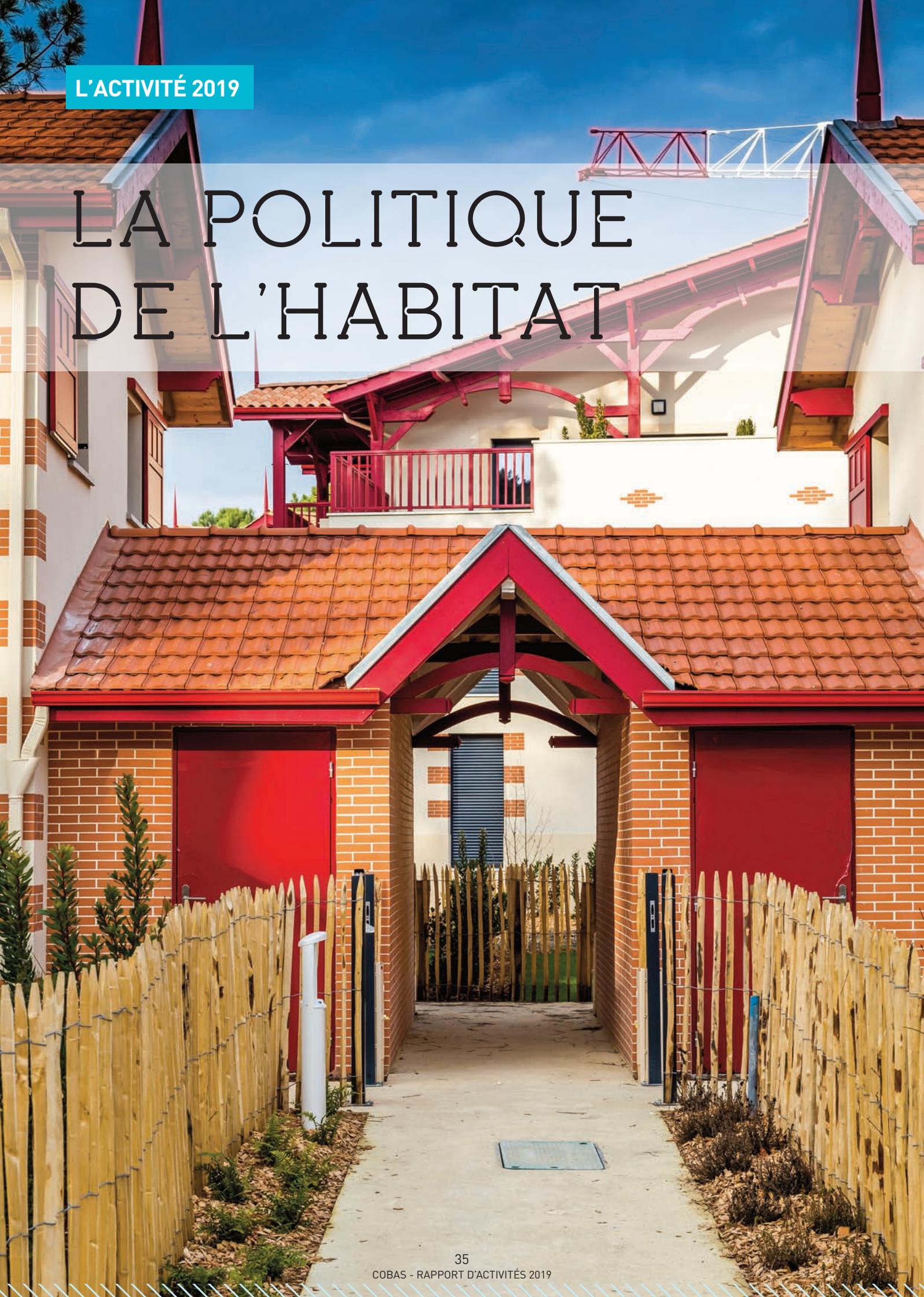
Le trafic aérien de l'aérodrome totalise 48184 mouvements soit une hausse de 6,79 % qui représente 3064 mouvements de plus par rapport à l'année 2018

Les aéroclubs sont en légère baisse alors que le trafic réalisé par les privés Français extérieurs a doublé.

Comparatif 2018/2019 en nombre de mouvements par activité



LA POLITIQUE DE L'HABITAT



PLH 2016-2021



Le Programme Local de l'Habitat (PLH) en vigueur a été approuvé par délibération du Conseil Communautaire du 30 juin 2017. Il court sur la période 2016-2021. Il s'agit du troisième PLH de la COBAS (le premier datant de 2003-2008).

Un PLH est un document stratégique d'orientation, de programmation et de mise en œuvre de la politique locale de l'habitat sur le territoire intercommunal. Il « *définit, pour une durée de six ans, les objectifs et les principes d'une politique visant à répondre aux besoins en logements et en hébergements, à favoriser le renouvellement urbain et la mixité sociale et à améliorer la performance énergétique de l'habitat et l'accessibilité du cadre bâti aux personnes handicapées en assurant entre les communes et entre les quartiers d'une même commune une répartition équilibrée et diversifiée de l'offre de logements* » (article L302-1 code de la construction et de l'habitation).

Sur la base du diagnostic établi, le PLH de la COBAS fixe les 4 grandes orientations ci-dessous, se déclinant en diverses actions :

- assurer, au sein d'un volume de production maîtrisée, la diversification de l'offre nouvelle de logements afin d'offrir une réponse à toutes les catégories de ménages du territoire, en particulier aux plus exposés ;
- investir le parc existant en mettant en place une intervention justement calibrée ;
- organiser l'information des habitants sur les différents aspects de la politique locale de l'habitat ;
- faire vivre la politique communautaire en lien étroit avec les communes et les partenaires.

L'année 2019 a permis la déclinaison des actions suivantes :

- poursuite du soutien financier aux bailleurs sociaux en application du règlement d'intervention en faveur du logement social (approuvé à la même date que le PLH) ;
- approbation de l'engagement des démarches pour la mise en place de la conférence intercommunale du logement (CIL), future instance de pilotage des politiques d'attribution de logements sociaux sur le territoire intercommunal, qui aura pour principal objet l'élaboration d'un document cadre sur les orientations stratégiques de l'intercommunalité en matière d'attribution, ainsi que l'élaboration de la convention intercommunale d'attribution (CIA) et l'approbation du Plan Partenarial de Gestion de la Demande de logement social et d'Information du Demandeur (PPGDID) ;
- finalisation de l'étude pré-opérationnelle pour la mise en place d'une Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat (OPAH ; étude initiée par le SYBARVAL à l'échelle des trois intercommunalités composant le susnommé syndicat) ; et conclusion favorable de l'étude sur l'opportunité d'une telle opération programmée sur chaque intercommunalité ;
- engagement de l'étude sur le logement des travailleurs saisonniers sur le territoire de la COBAS conformément à l'article 47 de la loi n°2016-1888 du 28 décembre 2016 dite « loi montagne 2 » et autorisation donnée de réalisation des conventions (démarrage du diagnostic en janvier 2020) ;
- réalisation d'une étude relative au projet de mise en place d'une charte partenariale en faveur du développement d'un logement social durable, dans le cadre d'une démarche engagée par la DDTM33 et la COBAS ;
- poursuite de la réflexion sur la mise en œuvre des projets d'Espace de l'Habitat et de Plan Partenarial de Gestion de la Demande de logement social et d'Information du Demandeur. (PPGDID)...



LOGEMENTS SOCIAUX



Sur l'année 2019, il a été approuvé par le conseil communautaire près de 510 000 € de subventions aux bailleurs sociaux pour un total de 7 résidences représentant 187 logements sociaux aidés (livraison prévisionnelle d'ici deux ans) se répartissant comme suit : 50% de logements sociaux (PLUS), 48% de logements très sociaux (PLAI) et 3% de logements en usufruit locatif social.

| | Très social (PLAI) | % | Social plus | % | Usu-fruit | % | Total locatif social | % |
|-------------------------|--------------------|-------------|-------------|-------------|-----------|-------------|----------------------|-------------|
| ARCACHON | 6 | 7% | 10 | 11% | - | - | 16 | 9% |
| LA TESTE DE BUCH | 62 | 70% | 61 | 66% | - | - | 123 | 66% |
| GUJAN-MESTRAS | 21 | 24% | 22 | 24% | 5 | 100% | 48 | 26% |
| TOTAL | 89 | 100% | 93 | 100% | 5 | 100% | 187 | 100% |

En réponse aux demandes reçues, les aides approuvées se répartissent de la façon suivante : 9% pour des programmes soutenus sur la commune d'Arcachon (52 000 €) ; 68% sur la commune de La Teste de Buch (401 500 €) ; et 14% sur la commune de Gujan-Mestras (85 500 €).

S'agissant de la qualité des opérations aidées, elles répondent toutes à des critères de performance énergétique (RT 2012-10%) et de qualité environnementale (certification NF Habitat ou « Habitat respectueux de l'environnement », voire certification « NF Habitat Haute Qualité Environnementale ») supérieurs aux exigences de base fixées par la COBAS.

Les formes des habitats développées sont mixtes : habitat individuel et petits collectifs ou petits collectifs.

Toutes les opérations aidées sont situées à proximité des équipements et services et sont desservies par les transports en commun (réseau BAIA et/ou gare ferroviaire).

En termes de publics ciblés (par le programme local de l'habitat), il est cité l'opération Victor DURUY à Arcachon, programmée sur un terrain communal (ancienne école maternelle) et à vocation intergénérationnelle.

En termes de dépenses, il a été payé en 2019 un total de 995 600 € aux bailleurs visés. Soit 99,6% de l'enveloppe budgétaire consacrée par la COBAS au logement social sur le territoire.

Sur l'année 2019, il a été livré 136 logements sociaux (PLUS et PLAI) qui avaient été préalablement aidés par la COBAS.



LA PROMOTION DU TOURISME

« PROMOTION DU TOURISME » À LA COBAS



La loi n° 2015-991 du 7 août 2015 portant Nouvelle Organisation Territoriale de la République (dite « loi NOTRe ») a revu la répartition des compétences parmi lesquelles figurent celles en matière de tourisme entre les différents échelons de collectivités et groupements de collectivités territoriales.

Après l'adoption de la loi NOTRe, la compétence "promotion du tourisme, dont la création d'offices de tourisme" devient une compétence à part entière de la COBAS et ce, à compter du 1^{er} janvier 2017.

Ainsi, cette compétence touristique intercommunale est désormais inscrite parmi la liste des compétences obligatoires des EPCI à l'article L.5216-23-1 du CGCT pour les Communautés d'Agglomération, retranscrit dans le Code du Tourisme à l'article L.134-1 et voté par délibération n° 16-145 du Conseil Communautaire en date du 16 septembre 2016.

Aussi, pour répondre aux obligations de transfert de compétences et, donc, de mutualisation de personnel, chaque établissement public gérant les Offices de Tourisme d'Arcachon, de La Teste-de-Buch et de Gujan-Mestras ont engagé, en partenariat avec la COBAS et en concertation étroite et consensuelle avec les personnels, la mutation de ceux-ci.

L'Office du Tourisme du Teich, quant à lui, a intégré en totalité la collectivité, tant au niveau du personnel que de ses activités.

2019 a permis aux personnels des 4 Offices du Tourisme de participer et de s'intégrer pleinement à la vie de la collectivité.

L'activité des 4 Offices, en particulier celui du Teich en régie directe, a connu un essor en 2018 en élargissant la gamme de produits et en diversifiant la billetterie.

Au 1^{er} juin 2019, Ghyslaine Fel, directrice de l'Office de Tourisme du Teich a pris sa retraite et a été remplacée par Sandra Bonnelie.

De nombreuses actions ont été initiées en vue d'une modernisation du fonctionnement de l'Office de Tourisme.

Nouveaux outils de communication et nouvelle image avec la création d'une charte graphique, d'un logo et d'un nouveau site internet.

Professionnalisation des prestataires touristiques du territoire (formations, nouveaux outils) et diversification de l'offre de services autour d'un positionnement « écotourisme » fort.



LA POLITIQUE SPORTIVE



Mise en place de la charte

Cette charte des clubs sportifs, évaluée chaque année au regard des éléments transmis par les clubs au moment du bilan, permet de rediscuter l'attribution de la subvention.

Elle a permis à certains clubs de rejoindre les clubs considérés d'intérêt communautaire mais elle a également entraîné le départ de certains autres.

Ce sont aujourd'hui 15 clubs du territoire que la COBAS accompagne pour un total de subventions à hauteur de 409 000 € en 2019.

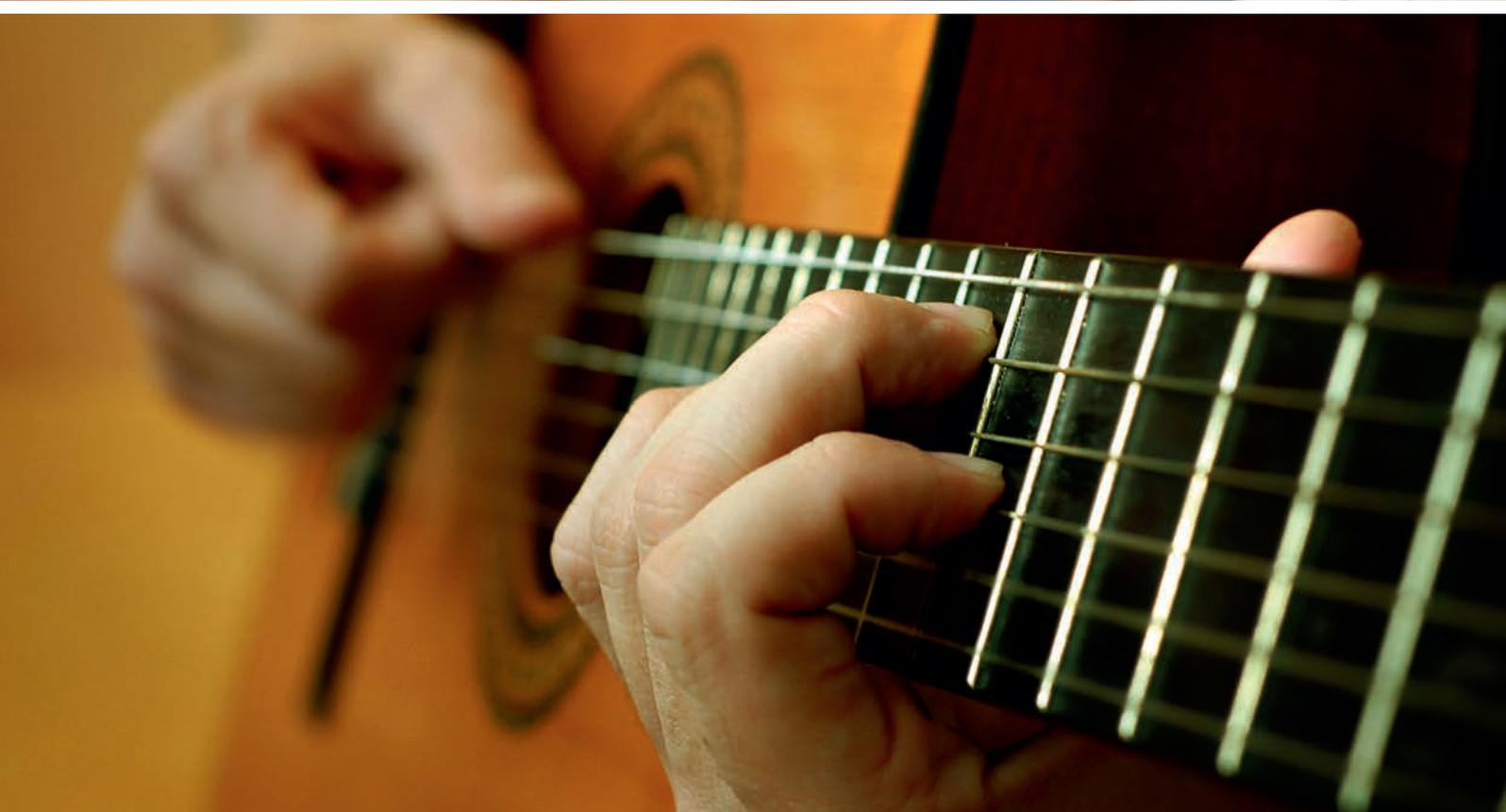
Les subventions accordées en 2019

- Archers : 5 000 €,
- Arcachon La Teste Handball club : 12 000 €,
- Hand du Teich : 6 000 €,
- AST Natation : 12 000 €,
- Aviron arcachonnais : 10 000 €,
- Basket bassin d'Arcachon : 17 000 €,
- Canoé Kayak club du Teich : 6 000 €,
- Entente Bassin Athlétisme : 9 000 €,
- Football club du bassin d'Arcachon : 105 000 €,
- Rugby club du bassin d'Arcachon : 120 000 €,
- Sud Bassin association rugby : 54 000 €,
- Union Athlétique Gujan Mestras patinage : 20 000 €,
- Union Judo Bassin d'Arcachon : 22 500 €,
- Union de surfs club du Bassin d'Arcachon : 5 000 €,
- Sauvetage Sportif : 2 500 €.



L'ACTIVITÉ 2019

LA POLITIQUE CULTURELLE



MUTUALISATION DES MÉDIATHÈQUES



• Mutualisation des médiathèques :

Ce portail, très opérationnel aujourd'hui est une plus-value pour notre territoire et il n'est qu'une première étape vers la mise en réseau des établissements, vers la carte commune dont la mise en place est rendue possible par le choix de la gratuité pour l'accès aux 4 médiathèques du territoire.

C'est aussi une mise en avant de la programmation des médiathèques et de l'offre numérique à distance proposée par biblio. Gironde (presse, cinéma, musique...).

Elle concerne 12 000 abonnés sur l'ensemble des médiathèques, dont plus de la moitié sont inscrits gratuitement (moins de 18 ans, étudiants, bénéficiaires du RSA).

La coopération en matière de programmation

La coopération entre équipes des médiathèques a progressé tout naturellement au fil des rencontres et des projets partagés. La première étape de coopération a pris la forme d'une adhésion au projet communautaire, puis par le partage d'outils communs (sigb decalog, alimentation du site, importation des notices Electre) et la transmission de savoir-faire.

2019 a marqué la première étape d'une programmation concertée entre les médiathèques. C'est avec la 1^{ère} édition de « La quinzaine du numérique en bibliothèque », manifestation pilotée par le département que les équipes de La Teste, Gujan-Mestras et Le Teich ont travaillé ensemble, notamment sur la circulation d'une exposition.

Résultat :

+ de 300 participants cumulés sur l'ensemble des programmations.



MUSIQUE : OPUS BASSIN 2019



• MASTERCLASS ET RÉCITAL DE TROMPETTE

Masterclass le 9 mars et récital le 30 mars 2019 au Conservatoire de La Teste-de-Buch.

Projet sur la rencontre avec un compositeur contemporain et une création pour orchestre d'harmonie de 1^{er} cycle, en partenariat avec les enseignants des classes d'orchestre de 1^{er} cycle.

• CUIVRES AVEC ROBER ASTRE :

LA RESPIRATION NATURELLE

Masterclass les 12 et 13 octobre à la salle des réservoirs d'Arcachon et 19 et 20 octobre 2019 à l'Ekla du Teich.

L'objectif est de favoriser les échanges entre professeurs et élèves par la rencontre avec un spécialiste de la décontraction et de la respiration.

• RENCONTRE AVEC LE COMPOSITEUR ANDRÉ TELMAN / ORCHESTRE À VENT DÉBUTANT

Répétitions et participation aux concerts de Noël des conservatoires de La Teste-de-Buch et Gujan-Mestras les 14 et 21 décembre 2019.

ACCOMPAGNEMENT DES ESCAPADES MUSICALES



Depuis 2016, la COBAS accompagne le festival des escapades musicales sur le Bassin par l'octroi d'une subvention de fonctionnement de 10 000 € pour la réalisation des différents concerts de l'été. C'est encore le cas en 2019.

Par ailleurs, depuis 2018, l'agglo a souhaité mettre en place un grand événement culturel en début de saison estivale et, à ce titre, elle accompagne un projet d'envergure mis en place par les escapades musicales, fin juin.

Cet événement a lieu tous les ans dans une ville différente et sur un site privilégié, approprié pour le plus grand nombre avec un programme accessible à tous.

En 2019, il s'est déroulé Place des Marquises à Arcachon. Il était gratuit.

PRÉVENTION ET SOLIDARITÉ



La COBAS a poursuivi son accompagnement des associations d'insertion sociale, professionnelle, d'économie sociale et solidaire, de prévention et de solidarité sous la forme de subventions de fonctionnement ou de mise à disposition de locaux avec une prise en charge du loyer et/ou des fluides, des dépenses d'entretien.

Pour l'année 2019, les participations de la COBAS sont les suivantes :

- Mission Locale du Bassin d'Arcachon et du Val de l'Eyre : 138 523 €,
- Habitat Jeunes Bassin d'Arcachon : 311 877 €,
- Insercycles Bassin d'Arcachon et Val de l'Eyre : 90 000 €, et à titre exceptionnel : 5000 € dédiés à l'acquisition de Vélos à Assistance Electrique, dans le cadre d'un partenariat avec l'Ademe, la Région et la Dirrecte.
- Motor Garage : 35 000 €
- L'essor : 7 800 €,
- Association des Soins à domicile : 11 652 € (loyer annuel).

L'implication de la COBAS dans la démarche de solidarité s'exprime aussi à travers le dispositif des Chèques Eau, au titre du Contrat de Délégation avec Véolia, et en lien avec les 4 Centres Communaux d'Action Sociale (CCAS) : en 2019, 180 personnes ont bénéficié de cette aide pour un montant global de 41 472 €.

Au-delà de l'engagement financier important, c'est également un soutien technique et un suivi apportés aux associations intervenant auprès des publics les plus fragilisés.

POINT D'ACCÈS AU DROIT



1 890 personnes reçues en 2019

Permanences

• INFORMATIONS JURIDIQUES

ADIL 33 (logement), CIDFF 33 (droit de la famille), INFODROITS (tous domaines juridiques), VICT AID (aide aux victimes), FAMILLES EN GIRONDE (surendettement), DIRECCTE (droit du travail).

• CONSEILS JURIDIQUES

par les avocats du Barreau de Bordeaux et des notaires.

• RÉOLUTION AMIABLE DES CONFLITS

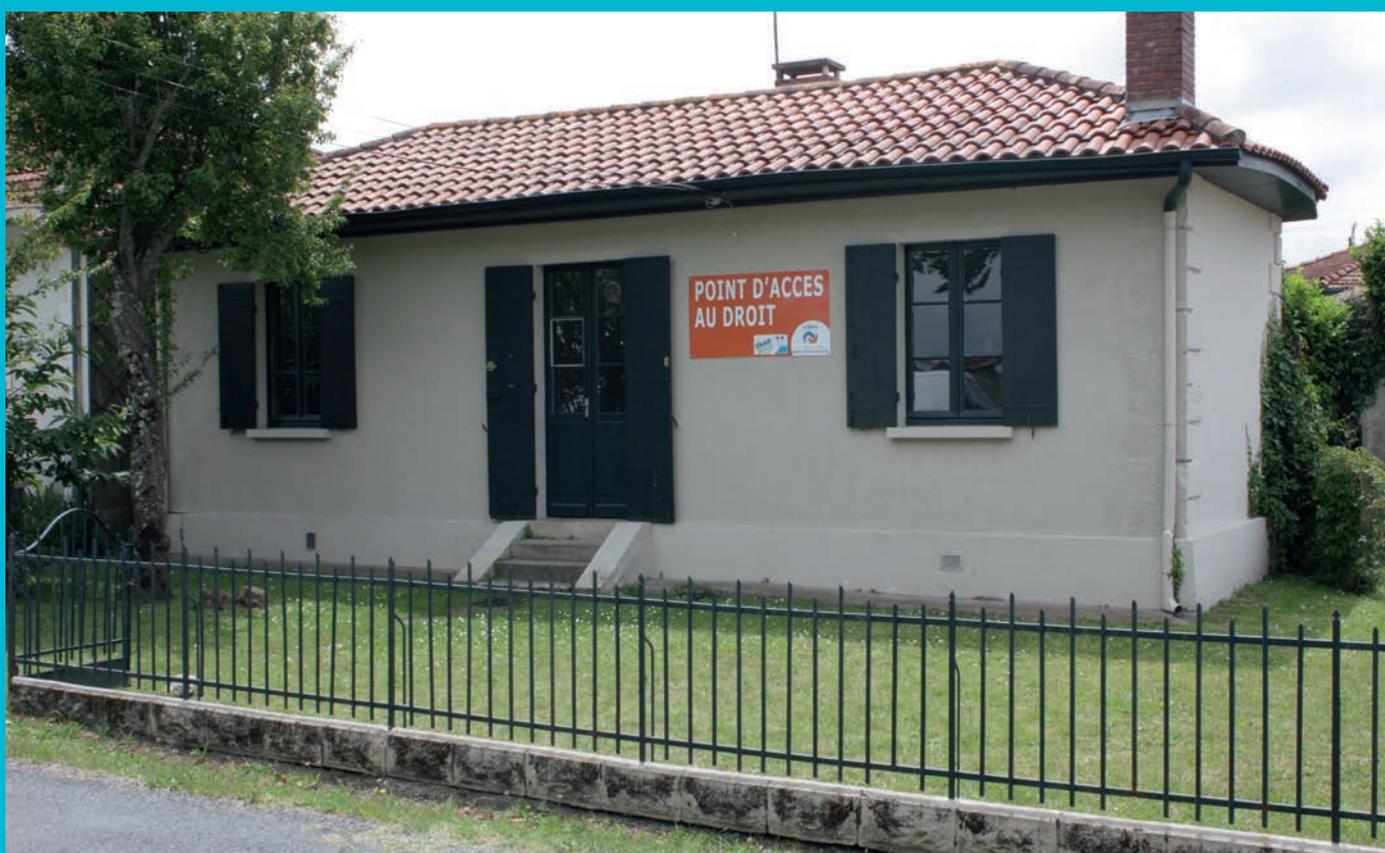
FAMILLES EN GIRONDE (médiation familiale), conciliateurs de justice, délégué du défenseur des droits Commission Paritaire Locale du Bassin d'Arcachon COBARC.

• ACTIVITÉ JUDICIAIRE PÉNALE

PRADO (contrôle judiciaire socio-éducatif, médiation réparation), SPIP, PJJ UEMO.

Actions collectives

- 8 mars 2019 journée internationale des droits des femmes.



ACCUEIL DES GENS DU VOYAGE



L'année 2019 a été marquée par l'aboutissement d'une longue procédure d'expulsion d'une famille sur l'aire d'accueil située à Gujan-Mestras, permettant ainsi la fermeture temporaire du site, dans l'attente d'une réflexion à mener sur le devenir de cette aire et par l'organisation d'une installation provisoire sur l'aire de grand passage.

Notre territoire s'est à nouveau inscrit dans la coordination départementale : missions de médiation dans le cadre des occupations illicites et de gestion planifiée de l'accueil des groupes, confiée à Assoconseil, soutenue par les services de l'Etat, dont la participation financière de la COBAS s'élève à 2040 €.

Suite à la consultation lancée pour la gestion administrative, technique et financière de l'aire saisonnière du Teich et de l'aire de grand passage à la Teste-de-Buch, la société Vago a été retenue pour réaliser cette prestation.

Aire saisonnière : 20 semaines de fonctionnement entre fin avril et mi-septembre, pour un taux d'occupation moyen de 94%.

Aire de grand passage : 6 groupes entre début mai et fin août, comprenant entre 90 et 170 caravanes.



COBAS SOLIDAIRE : ACCUEIL DE JOUR ITINÉRANT



L'activité 2019 en quelques chiffres :

- 3465 personnes rencontrées lors des permanences dont 1407 personnes différentes accueillies et accompagnées, dont 150 personnes nouvelles, ce qui représente 20 personnes en moyenne toutes permanences confondues.
- 967 entretiens personnalisés.
- 366 prestations lavage / séchage linge et 1004 prestations douches.

C'est également un partenariat important autour des questions de santé, notamment avec la mise en place au sein du bus solidaire d'une permanence (2h/mois) de la PASS Mobile (Permanence d'Accès aux Soins et à la Santé). Cette action de proximité assurée par un médecin et un travailleur médico-social a permis de rencontrer 30 personnes, sachant que 166 personnes ont pu aussi être orientées et accueillies dans le service Pass du Centre Hospitalier.

Ce travail en réseau dans le champ sanitaire s'est aussi développé avec l'intervention d'une équipe mobile du CEID (Comité d'Etude et d'Information sur la Drogue et les Addictions) 2 fois/mois pour faciliter la prise en charge des problématiques addictives des bénéficiaires.

Compte-tenu du nombre croissant de bénéficiaires utilisateurs des prestations de service, et face à l'usure de l'intérieur du véhicule, la COBAS a décidé de consacrer un budget de 35 000 € TTC pour une remise en état de la cellule en 2020 et permettre ainsi de meilleures conditions d'accueil et de prise en charge du public.

L'ACTIVITÉ 2019

JEUNESSE ET ANIMATION - VIE SOCIALE

ANIMATION JEUNESSE



La COBAS a maintenu sa participation financière à hauteur de 133 000 € auprès des structures jeunesse 12-25 ans, des 4 communes de la COBAS : Maison Municipale des Jeunes d'Arcachon, le Pôle jeunesse de la Teste-de-Buch, le Point Rencontre Animation Jeunes de Gujan et l'Espace Jeunes du Teich.

NOMBRE TOTAL D'ENFANTS ACCUEILLIS EN 2019



- 3-5 ans ½ : **256**
- 6-12 ans : **311**

Soit un total de **567** enfants.



Bilan ALSH

2019 : Piste d'éducation routière sue le site de l'ALSH

La COBAS s'est dotée d'un outil pédagogique visant à organiser des actions d'éducation routière, principalement à destination des élèves des écoles élémentaires du territoire.

Cet outil est composé de signalisation verticale : feux tricolores, panneaux et également de signalisation horizontale : bandes continues ou pointillées (sous forme de rubans en plastique à disposer au sol), passages piéton, rond-point... permettant d'installer une piste routière dédiée aux vélos.

Actuellement, les animations d'éducation routière sont organisées par les communes et les polices municipales, en partenariat avec la Maison Départementale de la Sécurité Routière et l'Education Nationale, à l'aide du matériel mis à disposition par la COBAS.

En 2018, à l'initiative du Pôle Proximité de la Cobas, une réflexion a été lancée avec les services des polices municipales pour la création d'un équipement pérenne au sein de l'ALSH, dans l'objectif d'avoir un outil communautaire plus adapté à cette activité de mutualisation de moyens, et afin de créer une synergie nouvelle avec les partenaires pour le développement de projets liés à l'éducation routière et pour tous publics.

Un budget de 12 912 € a ainsi été dédié aux travaux de réalisation de cette piste d'éducation routière.



PETITES VACANCES et VACANCES D'ÉTÉ :

Inscriptions à la journée

Des semaines journées à thèmes sont mises en place autour d'activités ludiques, culturelles, artistiques, sportives, citoyennes, de découverte de l'environnement et des sorties sur le Bassin.

MERCREDIS

Pour les mercredis plusieurs possibilités d'inscriptions :
Journée / Matin avec repas / Après-midi avec repas /
Après-midi sans repas

CENTRE DE RECUEIL CANIN



Depuis le 1^{er} janvier 2018, le service public est géré par l'Association Pour la Sauvegarde Des Animaux par voie de Délégation de Service Public.

Entrées

- 335 chiens sont entrés en fourrière sur réquisition des forces de l'ordre.

Sorties

- 39 chiens n'ont pas été récupérés par leur propriétaire et transférés au refuge pour adoption.

FOURRIÈRE AUTOMOBILE

221 véhicules ont été placés en fourrière pour cause de stationnement gênant ou abusif.
127 ont été récupérés, 94 détruits.

En novembre 2019, la COBAS a renouvelé la convention de délégation de service public avec le garage AGC à Gujan-Mestras pour une durée de cinq ans.

A person wearing a red jacket is seated in a wheelchair, moving along a paved path. The path leads towards a crosswalk with white stripes and a yellow tactile paving strip. In the background, there are trees and a building under a clear sky. The overall scene is bright and open.

SÉCURITÉ
ACCESSIBILITÉ DES
ÉTABLISSEMENTS
RECEVANT
DU PUBLIC

ETAT DES AVIS ÉMIS EN 2019



3 avis défavorables ont été levés en 2019, au 31 décembre 2019, il reste 5 avis défavorables

MISE EN PLACE DANS TOUS LES SITES DE LA COBAS DE REGISTRES PUBLICS D'ACCESSIBILITÉ

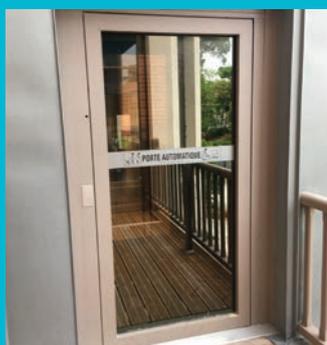


En 2019, des travaux d'amélioration énergétique ont consisté à remplacer les menuiseries et mettre en place un système de chauffage de type pompe à chaleur.

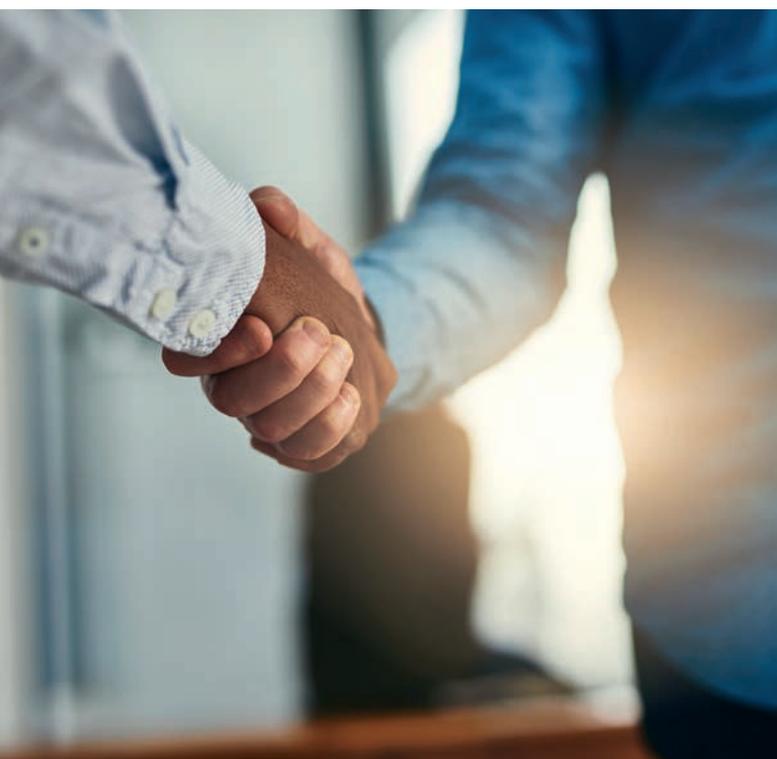


Répartition ERP visités par catégorie et par commune en 2019

| | 2 ^e ERP de 701 à 1 500 pers. | 3 ^e ERP de 300 à 700 pers. | 4 ^e De 300 pers. et moins sauf 5 ^{ème} catégorie | 5 ^e Effectif inférieur au règlement de sécurité pour chaque type d'exploitation | TOTAL |
|------------------|---|---|--|---|-----------|
| Arcachon | 4 | 3 | 6 | 8 | 21 |
| La Teste de Buch | 4 | 9 | 8 | 5 | 26 |
| Gujan-Mestras | 1 | 3 | 4 | - | 8 |
| Le Teich | - | 5 | 3 | - | 8 |
| TOTAL | 9 | 20 | 21 | 13 | 63 |



LES ACTIONS 2019



DÉVELOPPEMENT DURABLE



Plan Climat Air Energie Territorial

Suite à la loi relative à la transition énergétique pour la croissance verte de 2015 instaurant les nouveaux Plan climat air énergie territorial (PCAET) en remplacement des anciens PCET et ouvrant la possibilité d'élaborer de tels PCAET à l'échelle d'un territoire couvert par un Schéma de Cohérence Territoriale (SCOT), il a été décidé par la COBAS de transférer la compétence correspondante au SYBARVAL par délibération du 16 décembre 2016.

Qu'est-ce qu'un PCAET ?

Il s'agit d'un document de planification stratégique et opérationnel. Il concerne tous les secteurs d'activités, sous l'impulsion d'une collectivité. Il est élaboré en concertation avec les acteurs concernés. Il a pour objectifs de réduire les émissions de gaz à effet de serre (GES) et d'adapter le territoire aux effets du changement climatique. L'énergie est abordée au travers de 3 axes : la sobriété énergétique, l'amélioration de l'efficacité énergétique et le développement des énergies renouvelables.

La stratégie de transition énergétique du SYBARVAL et le nouveau PCAET approuvé

Le SYBARVAL a élaboré sa stratégie de transition énergétique et sa déclinaison dans un programme opérationnel en vue d'atteindre les objectifs de « Territoire à Energie Positive pour une Croissance Verte » en 2016. C'est dans ce contexte que les trois intercommunalités composant le SYBARVAL ont transféré leur compétence à ce dernier afin qu'il mène les études et mette en œuvre le PCAET pour le compte des trois communautés.

Enjeux et objectifs clés

Les élus du SYBARVAL ont débattu et défini, au regard des potentiels du territoire, une stratégie énergétique aux horizons 2024, 2030 et 2050. Cette stratégie consiste à :

- réduire de - 50% les consommations d'énergie du territoire en 2050 par rapport à 2012.
- multiplier par 3 la production d'énergies renouvelables à l'horizon 2050 pour couvrir 50% de la consommation finale :
- diminuer de plus de 90% les émissions de gaz à effet de serre dues à l'utilisation de produits pétroliers d'ici 2050 (par rapport à 2012).

Le diagnostic énergétique réalisé (source étude ALEC ; valeur 2017)

Consommation énergie

Sur le territoire de la COBAS, la consommation d'énergie provient principalement du secteur résidentiel (habitat ; 47%), des transports routiers (30%) et du tertiaire (16%).

Production d'énergie

Sur le territoire de la COBAS, la principale énergie primaire produite en 2017 est le pétrole (88%). Ensuite, viennent le bois (3,9%), la géothermie (3,3%), les pompes à chaleur (2,3%) et les déchets (1,7%).

Emission de Gaz à Effet de Serre (GES)

Sur le territoire du SYBARVAL, les principaux émetteurs de gaz à effet de serre sont les secteurs des transports (59%), du résidentiel (17%) et de l'industrie (14%).

Le rapport « développement durable » de la COBAS

Conformément à l'article L2311-1-1 du code général des collectivités territoriales (issu de la loi n° 2010-788 du 12 juillet 2010 portant engagement national pour l'environnement), la COBAS publie chaque année, préalablement au débat sur le projet de budget, un rapport sur la situation de la collectivité en matière de développement durable.

Le rapport établi en 2019 par la COBAS sur la situation en 2018 en matière de développement durable s'inscrit dans la culture d'un dialogue citoyen et local mais également dans un contexte général de transparence et d'informations à l'égard des citoyens dans le sens d'une plus grande intégration du développement durable à tous les niveaux. Ce rapport constitue donc l'opportunité pour la COBAS de présenter une vision globale de la cohérence générale des actions menées par les services sur l'année antérieure en matière de développement durable.

Ce rapport fait plus précisément état de la situation des actions et des politiques de développement durable menées sur l'année 2018, tant du point de vue interne à la collectivité que du point de vue de son territoire, dans l'objectif de garantir un cadre de vie agréable à la population, anticiper au mieux les besoins des générations futures et ainsi contribuer à l'épanouissement de tous les êtres humains. Il se veut être le reflet de la transversalité des actions engagées ou poursuivies par la COBAS.



GALPA (Groupe d'Action Locale de la Pêche et de l'Aquaculture) BASSIN D'ARCACHON- VAL DE L'EYRE



La stratégie DLAL du Pays Bassin d'Arcachon-Val de l'Eyre s'appuie sur 5 axes prioritaires d'intervention qui concernent **le développement économique des filières** (Axe stratégique 1 : Développer de nouvelles productions et pratiques culturelles et Axe stratégique 2 : Renforcer la valorisation des produits, grâce à la commercialisation et à la diversification des activités), **le domaine social** (Axe stratégique 3 : Agir sur les formations, sensibiliser aux métiers et renforcer la cohésion entre les acteurs locaux), **l'environnement et la qualité du milieu** (Axe stratégique 4 : Maintenir le bon état écologique et fonctionnel des zones de production) et **la coopération**.

La mise en œuvre de la stratégie repose sur une gouvernance locale, au sein du Comité de Sélection DLAL, qui donne son avis sur les projets et sélectionne ceux qui seront accompagnés et soutenus par le groupe. Il est composé d'élus du Pays (COBAS, COBAN et CDC VE), de professionnels de la pêche et de l'ostréiculture et d'acteurs représentant les autres usagers du bassin ; et est coprésidé par le Président du CRCAA et le Vice-Président du CDPMEM33.

Au 31/12/2019, ce sont un peu plus de 717 013 € de FEAMP, soit 69,1 % de l'enveloppe allouée au territoire, qui ont été fléchés vers des projets, dont 263 790 € sur les 10 nouveaux. Depuis le début du dispositif, la Région Nouvelle-Aquitaine a apporté 641 295 € de co-financement, le Département de la Gironde 8 755 € et la DRAAF 3 040 €, ce qui représente un coût total de projet de plus de 1,7 million d'euros. En 2019, le traitement au fil de l'eau des demandes d'aide et de paiement a permis de conventionner tous les projets sélectionnés et programmés et de verser 201 440 € de FEAMP aux bénéficiaires.

En matière de communication, l'animatrice a mis en place une lettre d'information numérique. Elle anime aussi la page Facebook et le site internet dédiés au DLAL. L'animation thématique a quant à elle porté sur le développement des produits de la mer locaux en restauration collective, le pescatourisme et la participation à des manifestations aux côtés des structures professionnelles.



PAYS BARVAL



FICHE D'IDENTITE DU PAYS BARVAL

Création

Arrêté préfectoral du 13 décembre 2004, à l'initiative des 3 EPCI : COBAS, COBAN et Communauté de Communes du Val de l'Eyre.

Territoire

17 communes, regroupant un bassin de vie de 155 625 habitants (INSEE - Population légale 2017). Le Pays s'appuie sur une cohérence géographique, paysagère, économique, sociale et culturelle, confortée par la création d'un arrondissement sur le même périmètre.

Caractéristiques de fonctionnement

Absence de structure juridique propre qui se traduit par un portage juridique des actions et recrutement par l'un des EPCI pour le compte des 3, par l'intermédiaire de conventions tripartites.

Rôle et missions

Territoire de projet qui n'a pas vocation à gérer mais à encourager, impulser et coordonner les initiatives locales et développer les coopérations entre les collectivités. Elaboration d'un projet commun de développement durable, charte de Pays, destiné à développer les atouts du territoire et à renforcer les solidarités réciproques entre la ville et l'espace rural, la zone littorale et l'intérieur. La charte comprend :

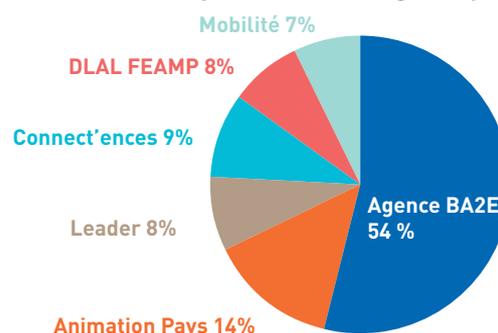
- un diagnostic partagé qui pose les enjeux du territoire ;
- une stratégie de développement qui définit les objectifs prioritaires à atteindre et les orientations d'actions à privilégier.

ÉLÉMENTS FINANCIERS

Les différents dispositifs financiers mobilisés par le Pays Bassin d'Arcachon-Val de l'Eyre représentent un volume global de subventions de plus de 3 millions d'euros, permettant plus de 9 millions d'euros d'investissement sur le territoire.

Pour ce qui concerne l'année 2019, le budget réalisé du Pays Barval, regroupant les charges de fonctionnement liées aux différents dispositifs (6 ETP) et les programmes d'actions mutualisées par les 3 intercommunalités, s'élève à 720 000 €.

Répartition du budget Pays 2019



Le Pays a bénéficié de subventions à hauteur de 22 % de son coût global en 2019.

Le reste à charge est réparti entre les 3 EPCI qui composent le Pays, au prorata de la population (population légale 2011), soit :

- COBAS : 44,80%
- COBAN : 42,80%
- CDC VE : 12,40%

Le principal co-financeur du Pays, en 2019, est l'Europe avec près de 100 300 € de subventions accordées, suivie par la Région (45 178 €).



ACTIONS PROGRAMMÉES



ANIMATION ET STRATÉGIE TERRITORIALE

L'année 2019 a été marquée par la mise en œuvre du contrat territorial avec la Région Nouvelle-Aquitaine, l'ouverture d'un nouveau chantier sur la santé à l'échelle du Pays, mais également le lancement des premières réunions sur la future programmation européenne 2021-2027.

Politique contractuelle régionale

Le contrat d'attractivité du Pays Barval, signé en octobre 2018 avec la Région Nouvelle-Aquitaine, compte plus de 50 projets pour un coût total estimé de près de 50 millions d'euros et un soutien financier de la Région d'environ 15%. A fin 2019, 72% des projets inscrits au contrat ont déjà été engagés, ce qui représente un bon taux de réalisation. Sur l'année 2019, toutes thématiques confondues, la totalité des décisions prises en Commission permanente régionale pour le territoire du Pays Barval représente 21 millions d'euros.

Diagnostic territorial de santé

Relevant un déficit de médecins généralistes et de spécialistes sur le territoire, les élus ont souhaité disposer d'un état des lieux, afin de qualifier la situation locale. L'ARS a ainsi été saisie et a missionné l'ORS pour produire un 1^{er} état des lieux, qui a été présenté le 4 septembre 2019.

Cette étude met en avant une situation au global non préoccupante, caractérisée par des indicateurs socio-économiques plutôt favorables : une sous mortalité générale, une offre de soins libérale favorable, une offre en spécialités médicales complète et une offre hospitalière présente. Mais elle relève des problématiques significatives à prendre en compte :

- La démographie des professions de santé
- Le vieillissement de la population
- Des inégalités territoriales
- La question de la santé mentale (adultes et jeunes).

Cette 1^{ère} réunion a permis de mettre en avant la volonté partagée d'aller plus loin dans l'analyse de la situation pour disposer d'un diagnostic territorial de santé à l'échelle du Pays Barval. Les travaux sont en cours et une rencontre avec le Directeur de l'ARS est prévue en 2020.

CONSEIL DE DÉVELOPPEMENT DU PAYS BARVAL

Instance de consultation et de réflexion, cette assemblée est présidée par Jean-Marc REBIERE qui assure son animation, avec le soutien des services du Pays.

Le Conseil de développement a été très actif en 2019 puisqu'il s'est réuni en plénière à deux reprises, sept fois en groupe de travail thématique et a auditionné une vingtaine de professionnels et experts.

Contribution au SCOT

Saisi par le Président du SYBARVAL pour participer aux travaux d'élaboration du nouveau SCOT, le Conseil de Développement a décidé d'élaborer, au-delà des avis formels qu'il pourra rendre sur les différents documents produits par le SYBARVAL, une contribution thématique sur les mobilités, centrée donc sur les interrelations entre urbanisme et mobilité.

PLATEFORME DE PARTAGE DE COMPÉTENCES CONNECT'ENCES

2019 est la première année d'activité pleine pour la plateforme CONNECT'ENCES, interface territoriale favorisant le partage de compétences des entreprises du Pays Bassin d'Arcachon-Val de l'Eyre.

504 entreprises ont été contactées et 170 ont été rencontrées en direct. 14 recrutements ont été réalisés. 6 327 heures de mise à disposition ont été réalisées sur l'année. Sur les 14 candidats recrutés, 13 résident sur le territoire du BARVAL.

Les actions collectives en 2019

Prospection sectorielle

En 2019, plusieurs opérations de prospection sectorielles et partenariales ont été réalisées. Ainsi, deux opérations ciblées ont été conduites sur les secteurs du BTP et de l'agriculture avec GEIQ. Par ailleurs, la plateforme a spécifiquement prospecté les entreprises du nautisme et du secteur du bois/charpente, en lien avec les travaux de structuration des filières de l'agence de développement économique BA2E.

Partenariat avec l'association CO

Ce partenariat visant à analyser les besoins en emploi et compétences des associations du Pays BARVAL, a amené à rencontrer les référents associatifs des communes puis à interroger une douzaine d'associations du territoire.



OPÉRATION COLLECTIVE DE MODERNISATION DE L'ARTISANAT ET DU COMMERCE

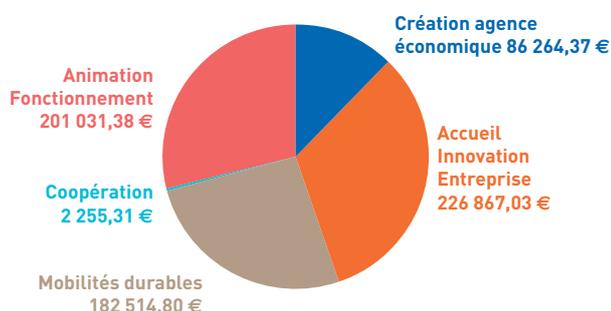
L'année 2019 a été marquée par la clôture administrative et financière de la 2^{ème} tranche de l'OCM et l'évaluation du dispositif. Ainsi, ce sont au total 131 entreprises locales qui ont bénéficié de l'OCM, pour un chiffre d'affaires total de près de 860 000 €.

PROGRAMME LEADER

La dynamique de projets s'est poursuivie en 2019 et une enveloppe complémentaire de 138 977 € de FEADER a été attribuée au territoire.

Au 31 décembre 2019, 698 932,89 € de FEADER ont été utilisés.

Aides Leader programmées au 31/12/2019



Mission Transport mutualisée

Outil d'appui au développement des mobilités du territoire, la mission mutualisée à l'échelle du Pays est désormais bien repérée, comme l'attestent les nombreux projets structurants auxquels elle a contribué.

Dossier majeur, le Guichet Unique de l'Information Mobilité est entré en 2019 en phase de réalisation.

Les élus ont, en effet, validé fin 2018, la mise en œuvre des deux premiers axes de la stratégie arrêtée :

- **Simplifier l'accès à l'information** à travers la création d'un socle d'outils mutualisés : une charte graphique commune, un plan multimodal, un mini site internet agrégateur de l'ensemble de l'information, le maillage de points physiques et une réflexion sur la signalétique
- **Promouvoir l'offre mobilité pour conquérir de nouveaux usagers**, par une présence digitale renforcée et des opérations événementielles multipliées.



LES RESSOURCES HUMAINES



LES MOYENS HUMAINS



L'Administration communautaire est placée sous l'autorité du Président de la Communauté d'Agglomération.

Au 31 décembre 2018, l'effectif total de l'EPCI est de 335 agents (postes permanents et non permanents, TC et TNC).

- 335 agents tous statuts confondus
 - 299 agents sur emploi permanent
 - 36 agents sur emploi non permanent

299 permanents

| | |
|--------|--------|
| FEMMES | HOMMES |
| 105 | 193 |
| 35% | 65% |

| | |
|-----|---------------------------------|
| 199 | postes titulaires ou stagiaires |
| 51 | postes en CDI |
| 48 | postes en CDD |
| 1 | collaborateur Cabinet |

36 non permanents

Par catégorie (permanents)

| | | |
|---|-----|--------|
| A | 79 | 26,50% |
| B | 39 | 13% |
| C | 181 | 60,5% |

Total 299

Par filière (permanents)

| | |
|----------------|-----|
| Administrative | 103 |
| Technique | 185 |
| Animation | 2 |
| Médico-Sociale | 3 |
| Culturelle | 1 |
| Hors filière | 5 |

Total 299

LES MOUVEMENTS EN 2019 : (permanents)



- 12 départs en retraite
- 12 arrivées sous forme de recrutements gérés en régie par le service RH
- 3 mutations
- 1 fin de détachement

LA CARRIÈRE DES AGENTS TITULAIRES



- 18 avancements de grade
- 35 promotions internes (au choix et examens professionnels) : volonté affirmée de la COBAS pour accompagner ses agents dans le déroulement de leur carrière
- 1 réussite concours
- 5 mobilités internes pour favoriser l'évolution de l'agent au sein de la collectivité

LA GESTION DES CONTRACTUELS :



- Evaluation professionnelle pour tout agent contractuel ayant une ancienneté supérieure à 1 an.
- Entretiens salariaux programmé tous les 3 ans

LA FORMATION DES AGENTS COBAS EN 2019



563,5 jours réalisés dont :

- 55 jours de formation d'intégration
- 140,5 jours de formation de professionnalisation
- 57 jours de préparation aux concours et examens professionnels
- 40 jours de formation de perfectionnement y compris formation hygiène et sécurité

Interne COBAS et intra CNFPT

- 65 jours de formation professionnalisation interne COBAS
- 22 jours formation professionnalisation intra CNFPT

Autres organismes

- 171 jours de formation de professionnalisation
- 13 jours de formation personnelle dont 161 jours dédiées à la prévention et la sécurité.

Thématiques

- Prévention sécurité
- Habilitation et permis
- Déchets
- Animation
- Connaissances techniques
- Fondamentaux et expertise juridique
- Informatique initiation et perfectionnement en lien avec les équipes de l'APP de Bassin Formation
- Formation d'intégration obligatoire et formation au 1^{er} emploi dans le cadre du parcours formatif de l'agent tout au long de sa carrière professionnelle en lien avec le CNFPT.

Mise en place des comptes personnels de formation CPF pour titulaires et contractuels suite à la réforme de la formation professionnelle dans la FPT.

INDICATEURS RH 2019



Le service des Ressources Humaines, c'est aussi en 2019, un service support au service des agents :

- 650 décisions individuelles
- 422 contrats
- 389 visites de Médecine Préventive
- 4 275 paies établies
- 1 400 générations de courriers RH.

Au niveau de la prévention et de la sécurité des agents, une cellule dédiée au suivi médical des agents de notre Agglo est mise en place au sein du service des Ressources Humaines, avec un référent RH dédié aux questions RH et formé aux problématiques de la santé et du suivi médical des agents COBAS, pour les accompagner dans leur parcours administratif, tant au niveau des médecins experts que des saisines des instances médicales.

Un médecin de prévention et un préventeur viennent renforcer et animer ce dispositif, en lien avec les assistants de prévention, sur la base du Document Unique d'Évaluation des Risques Professionnels (DUERP).

LE DIALOGUE SOCIAL 2019



Dans le cadre du protocole syndical signé le 1er avril 2016, au sein de la COBAS, le service des Ressources Humaines, auprès du Directeur Général des Services, contribue à la mise en œuvre et à l'animation du dialogue social, à savoir :

- 5 Comités Techniques
- 3 CHSCT

Ces réunions sont le reflet du souhait de la collectivité de construire un dialogue social de qualité au sein de l'Agglo. Elles sont destinées à évoquer et à travailler en amont les CT et les CHSCT avec les représentants du personnels, les questions qui seront soumises au vote des Comités.

Des réunions thématiques ont eu lieu en 2018 sous forme de groupes de travail sur :

- Les conditions de travail au service collecte
- L'actualisation et la sécurisation du référentiel des agents formateurs à BASSIN Formation
- La réflexion sur la mise en place de la réforme sur le régime indemnitaire.

PROJETS MENÉS EN 2019 PAR LES RH



- Actualisation du Document Unique de Prévention
- Mise en œuvre du PPCR (parcours professionnel, carrière et rémunération) 2018
- Mise en œuvre de recrutements féminins au service collecte dans le cadre du respect de la parité femmes/hommes
- Conclusion d'un nouveau marché de Prévoyance pour 6 ans avec négociation des prestations et des tarifs de cotisation adhérents
- Conclusion de 11 contrats permanents pour des agents de collecte permettant une pérennisation des emplois et afin de contribuer à la diminution de la précarité des agents concernés
- Mise en œuvre de la labellisation avec abondement employeur pour la mutuelle santé des agents afin de participer à leur couverture santé
- Augmentation et revalorisation de la participation employeur aux tickets restaurants
- Etude et préparation de la mise en œuvre du transfert des personnels enseignants des 4 écoles de musique et conservatoire du territoire pour 55 agents
- Préparation de la dématérialisation des échanges avec les partenaires institutionnels et sociaux via le nouveau dispositif de la Déclaration Sociale Nominative pour faciliter les flux et optimiser les délais.



LES FINANCES



LES ÉQUILIBRES BUDGÉTAIRES



Il a été dégagé, au titre de l'exercice 2019, tous budgets confondus, un excédent comptable annuel de fonctionnement d'environ 10 M€. Le résultat annuel en investissement apparaît excédentaire à hauteur de 2,7M€.

Après reprise des résultats antérieurs en fonctionnement (5 M€) et en investissement (-7,4 M€) et déduction des reports en investissement (différentiel de 3,4 M€), le solde disponible consolidé à fin 2019 s'élève à 6,9 M€.

Cette situation, constatée au 31 décembre 2019, résulte à la fois d'une gestion maîtrisée des dépenses publiques, mais également d'une croissance des recettes propres et externes de la collectivité (pour mémoire, il n'a pas été opéré d'augmentation des taux de fiscalité des contributions directes sur 2019).

NB : Budget principal, budgets transports et BASSIN Formation exprimés en TTC. Budgets eau potable, Pôle environnement, aérodrome et pépinière exprimés en HT.

LES RECETTES RÉELLES DE FONCTIONNEMENT



D'un montant cumulé de 68,6 M€, les recettes réelles de fonctionnement proviennent :

- pour moitié de la fiscalité des ménages et des entreprises (soit 36 M€),
- de la taxe d'enlèvement sur les ordures ménagères (13,7 M€),
- de dotations versées par l'Etat (5,2 M€) en constante diminution,
- de produits développés par les services de la collectivité (4 M€),
- de dotations et participations allouées par des partenaires publics et privés extérieurs (2,8 M€),
- de taxes diverses (surtaxe eau, apprentissage, versement transports) pour 4,7 M€,
- de recettes diverses et exceptionnelles pour 2,2 M€.

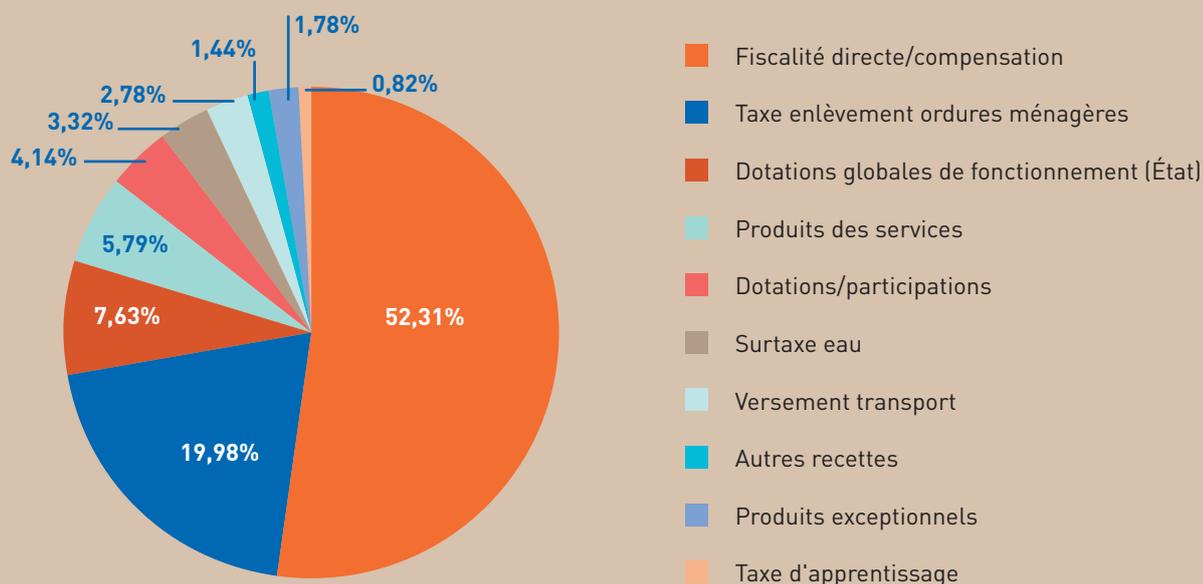


RECETTES RÉELLES DE FONCTIONNEMENT 2019 PAR NATURE

(montant en € avec neutralisation des subventions d'équilibre)



| | MONTANT | % |
|---|---------------------|-------------|
| FISCALITÉ DIRECTE/COMPENSATION | 35 906 572 € | 52,31% |
| TAXE ENLÈVEMENT ORDURES MÉNAGÈRES | 13 714 238 € | 19,98% |
| DOTATIONS GLOBALES DE FONCTIONNEMENT (ETAT) | 5 240 291 € | 7,63% |
| PRODUITS DES SERVICES | 3 973 087 € | 5,79% |
| DOTATIONS/PARTICIPATIONS | 2 841 981 € | 4,14% |
| SURTAXE EAU | 2 280 674 € | 3,32% |
| VERSEMENT TRANSPORT | 1 908 059 € | 2,78% |
| AUTRES RECETTES | 990 035 € | 1,44% |
| PRODUITS EXCEPTIONNELS | 1 223 851 € | 1,78% |
| TAXE D'APPRENTISSAGE | 559 454 € | 0,82% |
| TOTAL | 68 638 242 € | 100% |



LES DÉPENSES RÉELLES PAR BUDGET



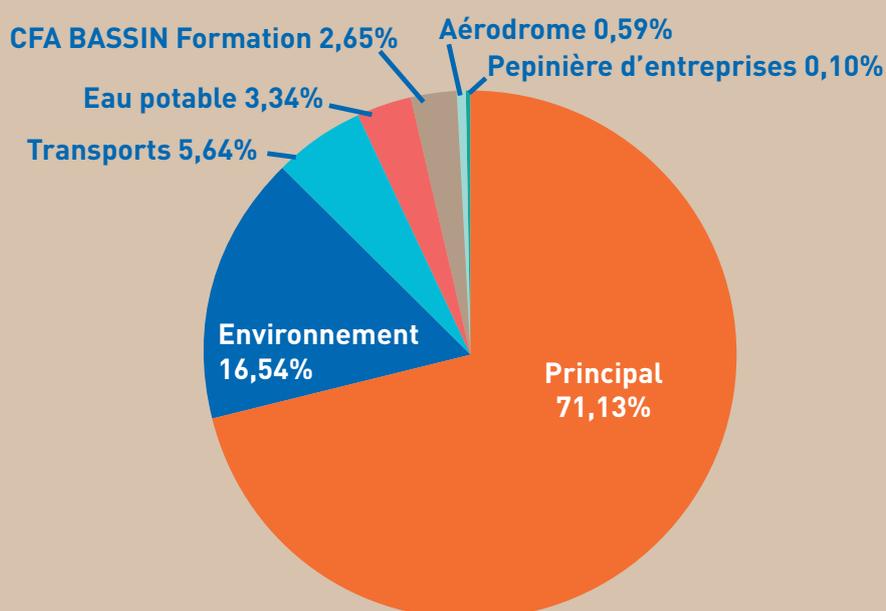
Le budget de la Communauté d'Agglomération comprend un budget principal et 6 budgets annexes pour des raisons juridiques ou fiscales (régie environnement, eau potable, transports, BASSIN Formation, aéroport et pépinière d'entreprises). Cette possibilité comptable permet ainsi de valoriser les montants consacrés, chaque année, par la collectivité au bénéfice de ses politiques publiques.

DÉPENSES RÉELLES DE FONCTIONNEMENT ET D'INVESTISSEMENT PAR BUDGET 2019

(montant en € avec subventions d'équilibre)



| | MONTANT | % |
|-------------------------|---------------------|----------------|
| PRINCIPAL | 70 849 335 € | 71,13% |
| ENVIRONNEMENT | 16 478 964 € | 16,54% |
| TRANSPORTS | 5 620 812 € | 5,64% |
| EAU POTABLE | 3 331 125 € | 3,34% |
| CFA - BASSIN FORMATION | 2 636 061 € | 2,65% |
| AÉRODROME | 591 727 € | 0,59% |
| PÉPINIÈRE D'ENTREPRISES | 99 695 € | 0,10% |
| BUDGET CONSOLIDÉ | 99 607 718 € | 100,00% |



LES DÉPENSES RÉELLES DE FONCTIONNEMENT



Par secteur d'activité, les dépenses relatives à la collecte, au tri et à la valorisation des déchets figurent toujours à la première place des postes de charges d'exploitation et représentent à peu près 26% du total, devant les prélèvements et versements fiscaux au titre du redressement des finances publiques et des péréquations territoriales (21%) et le domaine des transports collectifs (11%).

Entre 3 et 6% des dépenses, on retrouve à la fois l'éducation/formation, dont le fonctionnement se retrouve pour l'essentiel retracé dans le budget annexe du « Centre de Formation des Apprentis BASSIN Formation », le sport et la culture qui incluent les loyers des piscines et, enfin, les intérêts d'emprunt.

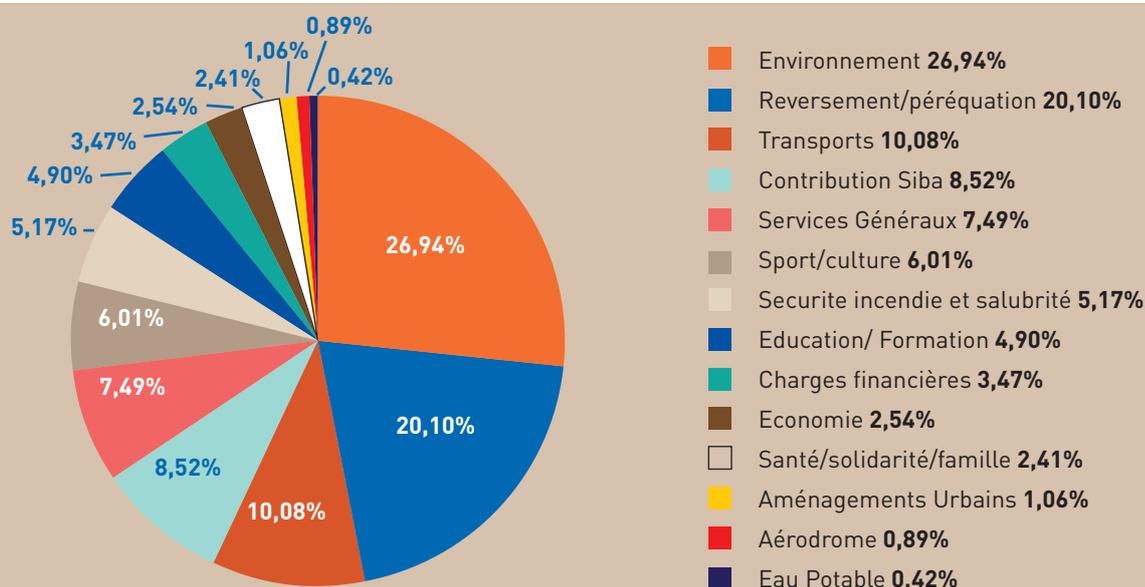
Par ailleurs, il a été consacré, au cours de l'année 2018, plus d'un million d'euros au titre de l'action sociale regroupée sous la fonction prévention/solidarité/famille.

Les aménagements urbains, l'économie, l'eau potable, ainsi que l'aérodrome complètent les dépenses réelles de fonctionnement.

DÉPENSES RÉELLES DE FONCTIONNEMENT 2019 PAR FONCTION (montants en € avec neutralisation des subventions d'équilibre)



| | MONTANT | % |
|--------------------------------|---------------------|--------------|
| ENVIRONNEMENT | 14 197 395 € | 26,94% |
| REVERSEMENT/PEREQUATION | 10 594 316 € | 20,10% |
| TRANSPORTS | 5 309 655 € | 10,08% |
| CONTRIBUTION SIBA | 4 489 873 € | 8,52% |
| SERVICES GENERAUX | 3 946 817 € | 7,49% |
| SPORT/CULTURE | 3 169 495 € | 6,01% |
| SÉCURITÉ INCENDIE ET SALUBRITÉ | 2 724 328 € | 5,17% |
| EDUCATION/ FORMATION | 2 580 867 € | 4,90% |
| CHARGES FINANCIERES | 1 827 052 € | 3,47% |
| ECONOMIE | 1 336 401 € | 2,54% |
| SANTE/SOLIDARITE/FAMILLE | 1 272 330 € | 2,41% |
| AMENAGEMENTS URBAINS | 556 238 € | 1,06% |
| AÉRODROME | 470 815 € | 0,89% |
| EAU POTABLE | 223 190 € | 0,42% |
| TOTAL | 52 698 772 € | 100 % |



LES DÉPENSES RÉELLES D'INVESTISSEMENT



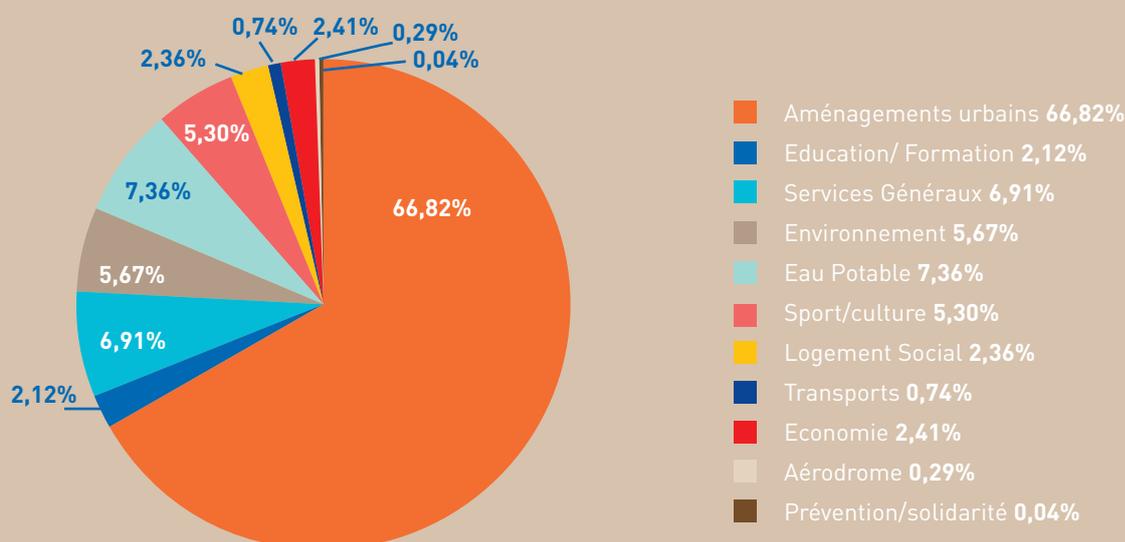
Le classement par fonction des dépenses d'équipement réalisées varie fortement d'un exercice sur l'autre dans la mesure où il dépend des projets financés ou portés, ainsi que du rythme de leurs avancements respectifs.

L'exercice 2019 a été particulièrement marqué par les aménagements urbains (amélioration de la desserte du Bassin d'Arcachon Sud par l'axe A660-RN250, pôles d'échanges multimodaux, voiries des zones d'activités économiques) pour environ 28 M€.

DÉPENSES RÉELLES D'INVESTISSEMENT 2019 PAR FONCTION (montants en € avec neutralisation des subventions d'équilibre)



| | MONTANT | % |
|-----------------------|---------------------|--------------|
| AMÉNAGEMENTS URBAINS | 28 226 338 € | 66,82% |
| EDUCATION/ FORMATION | 896 194 € | 2,12% |
| SERVICES GENERAUX | 2 919 356 € | 6,19% |
| ENVIRONNEMENT | 2 393 207 € | 5,67% |
| EAU POTABLE | 3 107 935 € | 7,36% |
| SPORT/CULTURE | 2 238 116 € | 5,30% |
| LOGEMENT SOCIAL | 995 600 € | 2,36% |
| TRANSPORTS | 311 158 € | 0,74% |
| ECONOMIE | 1 017 369 € | 2,41% |
| AERODROME | 120 911 € | 0,29% |
| PREVENTION/SOLIDARITE | 18 970 € | 0,04% |
| TOTAL | 42 245 154 € | 100 % |



LES RECETTES RÉELLES D'INVESTISSEMENT



D'un montant cumulé de 39 M€, elles sont composées à 26% d'excédents de fonctionnement, fruit d'une gestion maîtrisée, qui ont été définitivement affectés au financement des déficits d'investissement (intitulé « capitalisation » en comptabilité publique) pour 10 M€ et des emprunts pour 58%.

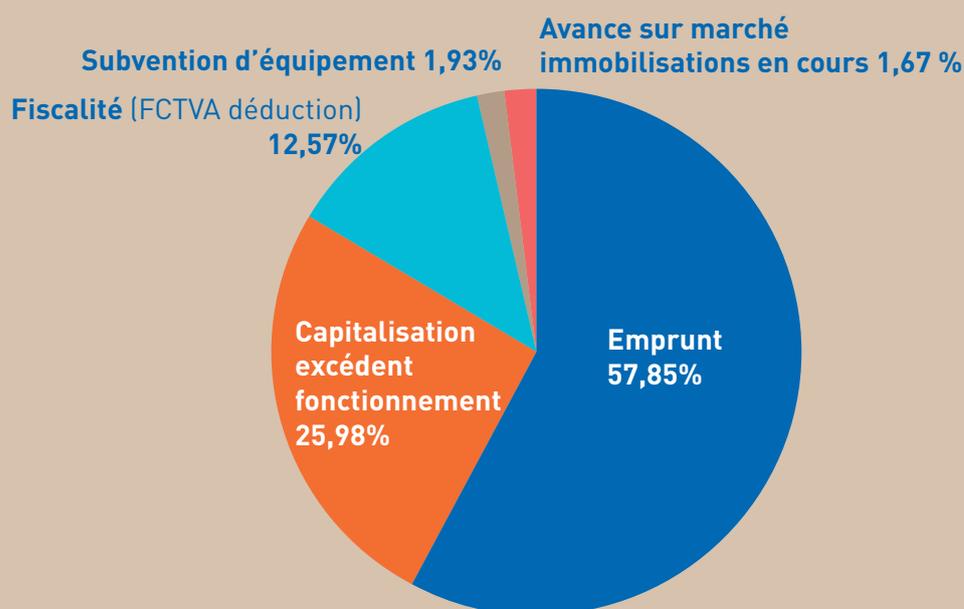
Les reversements de fiscalité (Fonds de Compensation de la Taxe sur la Valeur Ajoutée, droit à déduction de Taxe sur la Valeur Ajoutée d'un délégataire de service public) représentent 13% de ces recettes réelles d'investissement.

Le solde est complété par quelques subventions d'équipements versées par des partenaires publics (Région Nouvelle-Aquitaine et Département de la Gironde) pour 749 850 € (soit 2% des recettes réelles d'investissement enregistrées sur l'année 20189).

RECETTES RÉELLES D'INVESTISSEMENT 2019 PAR NATURE



| | MONTANT | % |
|--|---------------------|-------------|
| EMPRUNT | 22 525 000 € | 57,85% |
| CAPITALISATION EXCÉDENT FONCTIONNEMENT | 10 113 680 € | 25,98% |
| FISCALITÉ (FCTVA, déduction) | 4 895 527 € | 12,57% |
| SUBVENTION D'ÉQUIPEMENT | 749 850 € | 1,93% |
| AVANCES SUR MARCHÉ IMMOBILISATIONS EN COURS | 651 379 € | 1,67% |
| TOTAL | 38 935 436 € | 100% |



LES AFFAIRES JURIDIQUES ET LA COMMANDE PUBLIQUE



LES ARCHIVES LA DOCUMENTATION

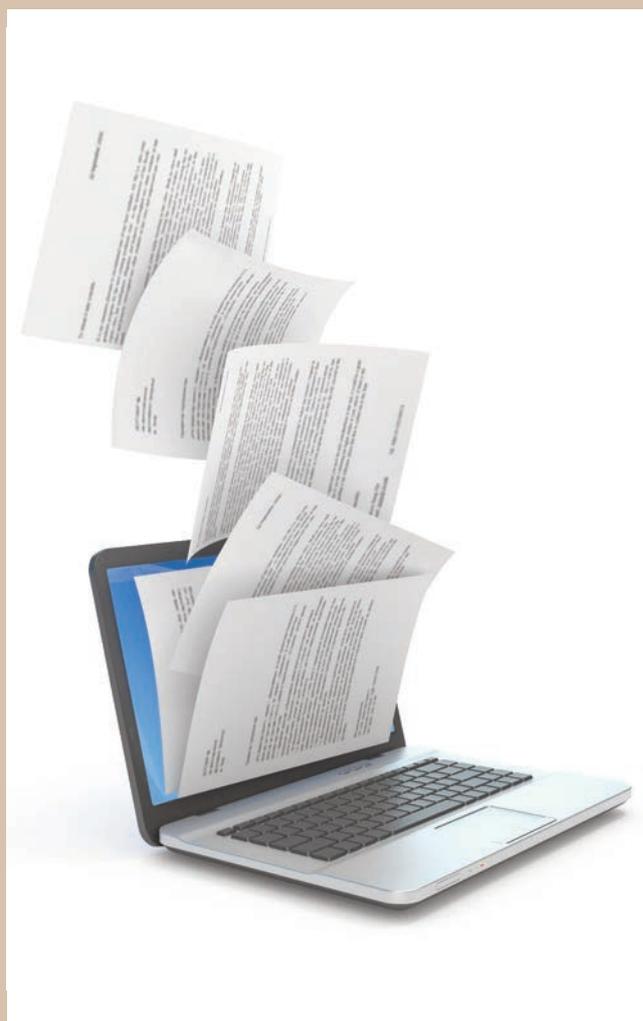


- 274 mètres linéaires d'archives externalisées chez le prestataire de stockage.
- Poursuite de l'archivage électronique.
- 150 articles et sommaires numérisés, diffusés par lettre d'information bi-hebdomadaire.
- 15 recherches documentaires et archivistiques.

LES ACHATS



- Une stratégie d'achats relative aux Contrôles Réglementaires des Bâtiments (CRB) de la COBAS, initiée en 2018, a permis de réaliser en 2019 l'ensemble des contrôles sur tous les sites et qui nous sont imposés par la réglementation en vigueur. Ces contrôles ont déclenché des travaux de mise à niveau de nos installations dans le cadre des levées de réserve.
- Dans la continuité de 2018, la seconde partie des registres des délibérations des Conseils Communautaires de la COBAS ont été numérisés à l'aide de l'un des prestataires du secteur du Handicap (ESAT et Entreprises Adaptées). Cette prestation, confiée à la société GESTFORM basée au Haillan, a permis une économie sur la redevance AGEFIPH d'environ 900 €.
- L'utilisation de la plateforme de vente aux enchères AGORASTORE a permis de percevoir les sommes suivantes :



RÉPARTITION DES VENTES PAR CATÉGORIE / NOMBRE DE PRODUITS entre le 01/01/2019 et 31/12/2019



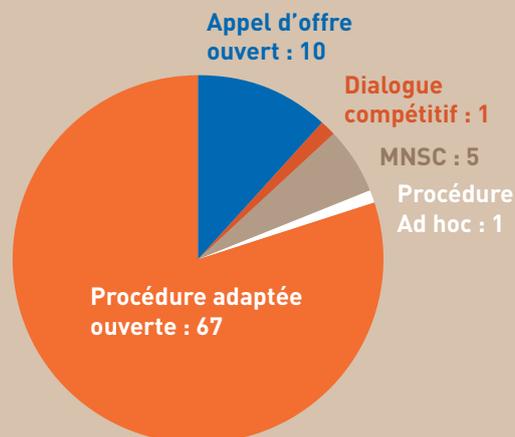
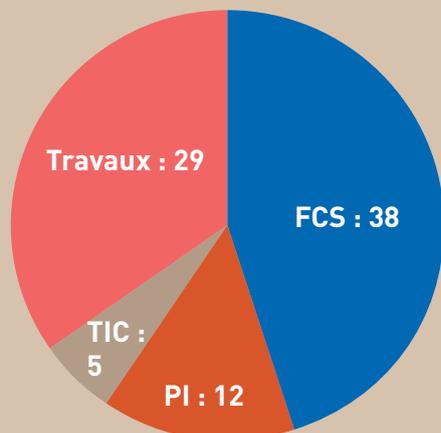
| | % des ventes | Montant des ventes |
|---------------------------------|--------------|--------------------|
| Agricole - Espaces verts | 12,04% | 8 967 € |
| Divers | 0,28% | 210 € |
| Travaux publics | 8,06% | 6 007 € |
| Véhicules | 14,61% | 10 882 € |
| Voirie / assainissement | 65,01% | 48 426 € |
| TOTAL | | 74 492 € |

- Une consultation (mise en concurrence) des différents acteurs dans le domaine de la vente aux enchères aux profit des Collectivités a permis de contractualiser avec un nouveau partenaire. Les ventes des matériels sont désormais réalisées via la plateforme dématérialisée WEBENCHERES (solution moins onéreuse).

COMMANDE PUBLIQUE



Notification de 84 marchés publics durant la période du 1er janvier 2019 au 31 décembre 2019 (Prise en compte uniquement des marchés supérieurs à 25 000 € HT) :



- À partir de 2020, intégration dans ce recensement de l'ensemble des marchés publics y compris ceux en dessous de 40 000 €.

- Passage de la plateforme de dématérialisation DEMAT-AMPA à l'utilisation de la plateforme AWS permettant un suivi total des marchés publics de leur conception à leur fin d'exécution avec l'ensemble des outils AGYSOFT (MARCO WEB et AWS). Les documents de consultation, la mise en ligne des dossiers de consultations, les rapports d'analyse ainsi que les différents courriers aux candidats peuvent s'effectuer avec AGYSOFT.





LA GESTION DE L'INFORMATION

Le service Communication a, en 2019, produit en interne et diffusé sur son site internet 32 reportages, des sujets type mag et d'autres type journal télévisé. Tous réalisés de A à Z : tournage, interview montage, mixage, banc-titrage et diffusion. Une manière d'être très réactif sur les réalisations de la COBAS mais aussi de s'adresser via le numérique au plus grand nombre, en plus du mag Agglo le magazine papier de la COBAS.

Des sujets ont aussi été produits pour l'intranet.

Une Appli Déchets a également été développée pour le grand public, permettant notamment de suivre la collecte des déchets.

Les principales actions de la COBAS en 2019 concernant la modernisation de son système d'information (informatique, reprographie, téléphonie...) sont :

- Mise en production d'une nouvelle solution de virtualisation des terminaux pour les apprenants de Bassin Formation
- Renouvellement des 2 matériels d'impression du pôle environnement et de l'aérodrome
- Mise en place d'un cluster de Firewall centralisant les différents accès réseau au siège de la COBAS
- Mise en place d'une première solution de télétravail à base de modem 4G MPLS
- Mise en place d'une solution anti spam de nouvelle génération

- Création d'une application mobile (Iphone et Android) dédiée aux problématiques du pôle environnement.

Le Système d'information de la COBAS bâti sur une architecture multi-sites FON + MPLS est désormais constitué de 250 PCs, 23 serveurs physiques ou virtuels gérant les différents domaines, 2 NAS de stockage pour une volumétrie globale maximale de 30 To.

QUAND SORTIR MES BACS ?

POUR LE SAVOIR
téléchargez l'application
mobile gratuite
**COBAS COLLECTE
DÉCHETS**

et retrouvez aussi
les horaires des déchèteries,
des conseils pour le tri...

COBAS
Bassin d'Arzacqon Sud
www.agglo-cobas.fr

Ensemble, vivons l'Agglo !



COBAS 



Communauté d'Agglomération
Bassin d'Arcachon Sud

agglo-cobas.fr

2, allée d'Espagne
33311 Arcachon cedex
Tél. : 05 56 22 33 44
Fax : 05 56 22 33 49



Directeur de la publication :
Marie-Hélène DES ESGAULX

Rédaction : Services COBAS

Conception : Bleu Grizzly

